

Recherches sociographiques



Crise et colonisation dans l'Est-du-Québec

Oleg Stanek

Volume 29, numéro 2-3, 1988

Le monde rural

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056367ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056367ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Stanek, O. (1988). Crise et colonisation dans l'Est-du-Québec. *Recherches sociographiques*, 29(2-3), 201–238. <https://doi.org/10.7202/056367ar>

Résumé de l'article

L'effondrement simultané des prix agricoles et des activités forestières qui accompagne la Crise des années trente brise les équilibres sociaux et économiques de l'organisation productive de l'Est-du-Québec. Le chômage du prolétariat rural et les faillites des cultivateurs privés du revenu des chantiers sont à l'origine des courants migratoires en quête de précaires ressources pour assurer la subsistance. Le mouvement de la colonisation en est la dimension la plus visible : encadré par le clergé qui s'efforce en vain de le plier aux objectifs de son projet social, il est ponctué par de multiples conflits pour l'accès aux ressources forestières où s'affrontent la plupart des acteurs de la scène régionale. Aussi, plutôt que d'enclencher le développement agricole des territoires arrachés maintes fois de chaude lutte aux concessions forestières, les colonies auront tôt renoué avec la « pluriactivité » caractéristique des régions périphériques québécoises, sans se libérer pour autant de leur dépendance à l'égard de l'aide étatique. L'extrême fragilité de cette forme de l'occupation territoriale sera mise en évidence par la dissolution du système agroforestier durant les années cinquante.

CRISE ET COLONISATION DANS L'EST-DU-QUÉBEC *

L'effondrement simultané des prix agricoles et des activités forestières qui accompagne la Crise des années trente brise les équilibres sociaux et économiques de l'organisation productive de l'Est-du-Québec. Le chômage du prolétariat rural et les faillites des cultivateurs privés du revenu des chantiers sont à l'origine des courants migratoires en quête de précaires ressources pour assurer la subsistance. Le mouvement de la colonisation en est la dimension la plus visible : encadré par le clergé qui s'efforce en vain de le plier aux objectifs de son projet social, il est ponctué par de multiples conflits pour l'accès aux ressources forestières où s'affrontent la plupart des acteurs de la scène régionale. Aussi, plutôt que d'enclencher le développement agricole des territoires arrachés — maintes fois de chaude lutte — aux concessions forestières, les colonies auront tôt renoué avec la « pluriactivité » caractéristique des régions périphériques québécoises, sans se libérer pour autant de leur dépendance à l'égard de l'aide étatique. L'extrême fragilité de cette forme de l'occupation territoriale sera mise en évidence par la dissolution du système agro-forestier durant les années cinquante.

« Je salue dans la crise — la crise bien nommée
— une grande, une bienfaisante libératrice. »

Albert Muller, s.j.,

L'École sociale populaire, 266, mars 1936 : 1.

Les travaux du Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec (B.A.E.Q.) et leurs conséquences sociales et économiques ont donné lieu à plusieurs analyses

* Travail partiellement subventionné par le Centre de recherche en Sciences humaines (C.R.S.H.). Je voudrais remercier les autorités du diocèse de Gaspé, tout spécialement M^{gr} Paul Joncas, pour leur aimable accueil lors des recherches ayant servi à préparer cet article.

Les termes *région* et *Est-du-Québec* renvoient ici au territoire délimité par les diocèses de Rimouski et de Gaspé.

et exégèses. Il est cependant étonnant de constater le peu de recherches sur la période qui les a immédiatement précédés. Ceci est tout particulièrement vrai en ce qui concerne la colonisation des années trente, accusée d'être directement responsable de la « situation de sous-développement chronique » de l'Est-du-Québec.¹ Il serait certes ambitieux de vouloir combler ici une lacune qui appelle d'abord des études monographiques plus détaillées. Énonçons plutôt quelques observations générales que nous tenterons par la suite d'étayer quelque peu.

1. La Crise des années trente est un moment intense de migrations internes dans l'Est-du-Québec, dont la colonisation représente la dimension la plus importante. L'émigration n'est pas enrayée pour autant : ce sont les réseaux de parenté et de connaissances qui structurent, et le marché local de l'emploi, et les courants migratoires.
2. La colonisation mobilise avant tout la population locale :
 - la région ne constitue pas un refuge pour les chômeurs des grands centres industriels, d'abord à cause des difficultés intrinsèques d'une telle transplantation, mais surtout à cause de l'opposition des autorités ecclésiastiques à ce genre d'immigration ;
 - la colonisation n'est pas une méthode pour se défaire du surplus démographique des vieilles paroisses agricoles selon les schémas de l'accumulation patrimoniale. Les aspirants colons se recrutent avant tout parmi les journaliers chômeurs et les cultivateurs ayant fait faillite dans les paroisses « agroforestières ».
3. Entre le projet social de l'Église et les stratégies économiques et sociales des petits producteurs et des journaliers existe un profond divorce dont la conséquence principale est que les structures de recadrement mises en place sous l'égide du clergé n'arriveront pas à maîtriser la dynamique sociale du monde rural.

Non seulement la colonisation ne débouche-t-elle pas sur le développement agricole des nouvelles paroisses, mais elle est subordonnée au souci de subsistance immédiate des familles de colons, conduisant à une forte « pluriactivité », à une dépendance prononcée envers l'assistance publique et à l'extension du système « agroforestier » ;

1. Voir : Jacques LEMAY, « Le mouvement de colonisation agricole, des années de la crise de 30 », dans : GRIDEQ, *La problématique de développement en milieu rural*, Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est-du-Québec, Université du Québec à Rimouski, 1976, 279p. Pour une revue des travaux consacrés à la colonisation au Québec, voir la contribution de Normand SÉGUIN dans : Normand SÉGUIN (dir.), *Agriculture et colonisation au Québec : aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, 1980, 220p. Parmi les ouvrages parus depuis sur le thème général de la colonisation, mentionnons en particulier : Gabriel DUSSAULT, *Le curé Labelle. Messianisme, utopie et colonisation au Québec, 1850-1900*, Montréal, Hurtubise H.M.H., 1983, 392p.

— l'ensemble du monde rural, loin d'être une forme sociale réglée par la domination des élites sous la houlette du clergé, est traversé par des conflits internes qui touchent et divisent le clergé lui-même.

4. À travers les méandres du mouvement de colonisation, l'élite dirigeante élabore une vision globale de l'espace socio-économique où apparaissent déjà, en filigrane, de nombreux éléments qui marqueront ensuite les travaux du B.A.E.Q. : l'apparition d'une *conscience régionale*, l'exigence de la *planification régionale*, la nécessité de l'*animation sociale*, l'appel à l'*aménagement rationnel des ressources* subordonné à un projet social spécifique et enfin, l'émergence d'une perception « techniciste », pour ne pas dire « technocratique », du développement économique. Sécularisée, elle aura également une influence indéniable sur les « contre-projets » de développement qui suivront le B.A.E.Q.

Éloge de la crise

L'industrialisation et l'urbanisation rapides que connaît le Québec dès la fin du XIX^e siècle absorbent la majeure partie de l'accroissement démographique rural et diminuent du même coup la pression sur le front pionnier. Le rêve de « reconquête pacifique » (DUSSAULT, 1983), dont la colonisation était le fer de lance, se heurte à « l'attrait irrésistible » de la grande ville, cette « mangeuse d'hommes ». La grande industrie apparaît ainsi comme un véritable cheval de Troie du capitalisme anglo-américain introduit dans le territoire déjà conquis ; elle prolétarise sur place ceux qui, jadis, émigraient vers la Nouvelle-Angleterre. En l'identifiant à l'expression du génie « anglo-protestant », les intellectuels proches de l'Action catholique élaborent une critique virulente de ce mode de développement étranger à l'âme canadienne-française. Les détenteurs des capitaux échappant à la communauté religieuse et nationale, il n'est guère possible de les assujettir aux préceptes de la doctrine sociale de l'Église.² La « conquête économique » confirme ainsi le caractère inachevé de « l'organisme national » ; s'y soumettre entraînerait la prolétarianisation de la nation tout entière. Dans cette perspective, la défense de la « ruralité », la volonté de l'étendre dans le sillage d'un mouvement de colonisation vigoureux n'est nullement le symptôme d'un repli sur le passé ; au contraire, elle conserve toujours une dimension offensive : le « déséquilibre entre les villes et les campagnes » doit être renversé pour rétablir l'avantage démographique des Canadiens français. Les protéger de la prolétarianisation massive préserve pour l'avenir leur capacité d'accumulation, dont le potentiel de reconquête de « l'ensemble des leviers de la vie économique nationale » :

2. Voir à ce sujet : Gilles ROUTHIER, « L'ordre du monde : capitalisme et communisme dans la doctrine de l'École sociale populaire », *Recherches sociographiques*, XXII, 1, janvier-avril 1981 : 7-47.

même les chantres les plus enthousiastes de la vie rurale ne mettent pas en question la nécessité de cette reconquête.

Symptômes des désordres provoqués par « l'individualisme et le libéralisme » d'un capitalisme non tempéré par l'enseignement des encycliques, la baisse de la proportion des ruraux ne saurait se poursuivre sans entraîner la rupture d'un équilibre essentiel à l'édifice social. Lorsque le recensement de 1921 montre que la population urbaine de la province a franchi le seuil fatidique de 50 %, l'attente d'une crise majeure, d'une intervention providentielle pour renverser ce processus intolérable se répand parmi les défenseurs de la ruralité.

« Car, écrit M^{re} Courchesne, si l'équilibre entre les populations urbaine et rurale achevait de se rompre, notre fortune publique serait plus instable, la natalité subirait une baisse, et, avec le fléchissement de la santé physique, on aurait à s'inquiéter aussi de la direction que prendrait la santé morale et religieuse de notre peuple. »³

Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant que les zélateurs du mouvement de colonisation accueillent la Crise de 1920 comme la confirmation de la justesse de leurs prophéties : « il convient de nous adapter à une situation voulue par la Providence pour l'expiation de nos péchés », écrit M^{re} Courchesne. « C'est dur, mais cela a du bon. »⁴ La dynamique historique est finalement renversée, croit-on, et le grand thème de reconquête territoriale est réaffirmé avec force :⁵ la vague colonisatrice portée par l'agriculture familiale, contournant les villes anémiées, pourra déferler d'abord sur les terres agricoles du Québec pour déborder ensuite vers le nord-ouest. À sa remorque, la petite et la moyenne industries rurales viendront consolider les acquis du mouvement.

À la faveur de la Crise, le mouvement de colonisation, languissant depuis quelques décennies, retrouve un nouveau souffle. Les « missionnaires-colonisateurs » ne se font certes aucune illusion sur les causes de cet engouement soudain : né de la misère et du chômage, surtout parmi les journaliers des villages, il s'alimente des faillites des cultivateurs endettés. « Un certain nombre de chômeurs n'ont point été mus par l'amour du sol mais par la crainte de mourir de faim », dira l'abbé Jean Bergeron avant d'ajouter, philosophe : « Toutefois, comme la crainte est le commencement de la sagesse, la grande majorité s'est mise résolument à l'ouvrage. »⁶ Possédant des vertus pédagogiques

3. M^{re} Georges COURCHESNE, « Circulaire n° 4 du 24 décembre 1928 », *Mandements et circulaires*, I, p. 33.

4. *Ibid.*, p. 193.

5. Voir le compte rendu du Congrès de la colonisation de 1932, dans : *L'École sociale populaire (E.S.P.)*, 219, et la Semaine sociale du Canada, tenue à Rimouski en 1933, tout particulièrement la conférence-programme d'Esdras MINVILLE, « L'œuvre de la colonisation », dans : *Le problème de la terre*, Rimouski, Secrétariat des Semaines sociales du Canada (S.S.C.), 1933 : 212-238.

6. « Rapport de Jean Bergeron », *Rapport du ministère de la Colonisation (R.M.C.)*, 1932 : 84.

indéniables, « la crise, vue sous ce jour, aura été presque une bénédiction », s'exclame J.-E. Sirois, missionnaire-colonisateur du diocèse de Rimouski, lorsqu'il commente les perspectives d'endurance de « ces colons à vocation forcée ». ⁷ D'abord, tandis que la plupart des observateurs prévoient une dépression de courte durée, semblable à celle des premières années vingt, grandit chez les missionnaires-colonisateurs l'inquiétude de voir le mouvement emporté par la reprise économique.

« Tout cela pour vous prévenir, écrit Jean Bergeron à Hector Laferté dans son rapport pour 1931, que sur le grand nombre de colons placés dans le cours de l'été nous en perdrons un certain pourcentage si l'industrie ressuscitait avec le même corps et la même âme qu'elle avait pendant sa vie. » ⁸

Émigration

Dans l'Est-du-Québec, la Crise des années trente ralentit l'émigration certes, mais sans toutefois parvenir à l'arrêter. Même durement frappées, les grandes villes continuent d'exercer leur séduction maléfique. Pourtant, c'est moins la perspective de décrocher un emploi qui y attire une fraction de journaliers chômeurs de la région que l'espoir d'y trouver une source plus sûre de secours directs, trop chichement et irrégulièrement distribués dans les municipalités rurales insolubles.

« [...] les grandes villes canadiennes, disent les enquêteurs de l'*Inventaire des ressources naturelles et industrielles* de 1937, ⁹ particulièrement Québec et Montréal, là où les secours directs abondent, exercent un attrait irrésistible sur les familles de journaliers. Quant aux jeunes gens qui composent une forte partie des émigrants, ils courent les chantiers en quête de quelque occupation rémunératrice ou s'engagent un peu partout dans la région, et même sur la Côte Nord, à titre de journaliers. »

Si on compare les chiffres des recensements avec ceux de l'accroissement naturel établi chaque année par le Bureau de la statistique du Québec, on voit que l'Est-du-Québec a perdu, de 1931 à 1941, plus de 21 000 personnes. Le seul comté où le bilan migratoire montre un solde positif est celui de Rimouski (environ 2 500); causée en partie par la colonisation, cette augmentation est surtout attribuable aux progrès de l'agglomération rimouskoise.

La reprise des activités forestières sur la Côte-Nord (« où le travail abonde ») absorbe, à partir de 1934, la majeure partie des émigrés du comté de Matane, comme de celui de Rimouski d'ailleurs. Même les comtés de Matapédia et de Témiscouata, théâtres d'une colonisation intense, ne parviennent pas à retenir

7. « Rapport de J.-E. Sirois », *R.M.C.*, 1932: 102.

8. « Rapport de Jean Bergeron », *R.M.C.*, 1931: 80.

9. « Rivière-du-Loup », *Inventaire des ressources naturelles et industrielles*, Québec, Ministère des affaires municipales, 1938. Nous abrégons la référence à ce document par le terme *Inventaire*.

leur population.¹⁰ Les colonies à peine établies ne sont pas épargnées par cette saignée, car elles ne servent souvent que de lieu de passage à une population « semi-prolétarisée » à laquelle elles n'offrent guère qu'un succédané de secours direct et un refuge temporaire en attendant une reprise des activités forestières. Elles perdent sans cesse leurs nouvelles recrues, parfois au profit des villes et villages qui tenteront de se défendre contre l'affluence de ces indigents indésirables en les menaçant d'extradition, mais, le plus souvent, au profit des colonies encore plus jeunes en quête de lots boisés ou de terres « à dossier vierge ».¹¹

Marche de la colonisation

Il est difficile de représenter quantitativement la marche de la colonisation dans la région. Les sources, fort hétérogènes, dénombrent souvent des objets différents et nous ne disposons d'aucun tableau exhaustif des transports consécutifs des lots de colonisation dont pourtant les archives des missionnaires-colonisateurs font amplement état.

Nous présentons donc le tableau I sous toute réserve. Il permet cependant de baliser l'ampleur et les oscillations du mouvement, bien qu'il ne concerne le plus souvent que le premier établissement sur un « lot primé ». Malgré leurs lacunes, ces données décrivent l'allure de la colonisation plus fidèlement qu'un simple dénombrement des ventes des lots.¹² En effet, dans beaucoup de cas, les lots sous billet de location sont pris, pour des motifs spéculatifs, comme terre à bois dans le meilleur des cas et, au pire, pour le pillage pur et simple par un marchand de bois auquel un prête-nom fournit une apparence de légalité ; ou encore on les achète avec l'intention lointaine d'y établir un fils qui ne s'y rendra jamais.¹³ Il convient de remarquer aussi l'existence de nombreux lots dits *de support* à la terre principale et le fait qu'au mépris de la loi, certains colons

10. « Matane », *Inventaire*, p. 11. Dans Matane on enregistre, de 1931 à 1937, 991 départs définitifs, 885 dans Matapédia et 1 500 dans Témiscouata. Les émigrants se dirigent surtout vers les grandes villes, aux États-Unis, au Nouveau-Brunswick et à Baie-Comeau.

11. « [...] une foule de gens quittent les colonies et les paroisses en formation pour essayer de vivre dans les villes ou risquent la chance d'être embauchés dans les centres industriels. » (*Id.*)

12. Ainsi, par exemple, en 1939 il y a au Québec quelque 44 000 lots sous billets de location, mais les sources ecclésiastiques ne signalent que 15 000 colons. Le Ministère, par contre, en dénombre, plus de 24 000 sur la base de la distribution des primes.

13. Le nombre de lots sous billet de location n'est pas toujours proportionnel à l'effort de colonisation réalisé dans les comtés. Ainsi, dans Rivière-du-Loup, le nombre de lots concédés est à peu près équivalent à celui du Témiscouata. Or, en 1938, il n'y a que 171 colons dans le premier, comparativement à 1 086 dans le second. Ce sont les cultivateurs des vieilles paroisses qui se constituent des réserves de lots boisés. Dans certains centres de colonisation, pas trop éloignés du littoral, la mainmise des cultivateurs des paroisses environnantes sur les lots de colonisation peut dépasser 50% et devenir ainsi un obstacle majeur au développement de la colonie.

parviennent à accaparer jusqu'à cinq lots de colonisation. Les variations dans la réglementation de révocation des lots compliquent encore davantage la situation : en certaines années, surtout au début de la Crise, on ne procède à la révocation que dans des cas exceptionnels. Mais avec l'arrivée au pouvoir de l'Union nationale et à la suite de nombreuses pressions du clergé, la sévérité des inspections va s'accroître au point que le nombre des révocations dépassera parfois le nombre des nouvelles concessions !

Avant la Grande Crise, la colonisation piétinait. En Gaspésie, outre Val-d'Espoir (1914), une seule autre colonie (Saint-Elzéar, 1923) voit le jour : c'est le cadeau fait à M^{gr} Ross pour sa nomination à la tête du nouveau diocèse. Les chemins de colonisation, construits au tournant du siècle, s'embroussaillaient lentement et l'évêque, ne croyant pas trop à la vocation agricole de sa population, décida prudemment de surseoir à toute autre tentative : il préféra d'abord consolider les « industries rurales » de transformation des produits agricoles dans les vieilles paroisses.¹⁴

Du côté du Bas-Saint-Laurent, la conquête des nouveaux sols progresse davantage. Chaque année, les sources diocésaines signalent autour de cent nouvelles arrivées. Cependant, tout au long des années vingt, ce mince filet ne parvient pas à compenser même les départs aux États-Unis, bien que la frontière américaine soit alors devenue presque imperméable.¹⁵ Qui pis est, ces nouvelles recrues ne songent guère à l'agriculture en prenant leur lot : « la vallée de la Matapédia est le paradis des marchands de bois et de faux colons », dira-t-on au congrès de la colonisation de 1919.

Dans le Témiscouata, la Commission de classification de 1930 dresse un tableau saisissant « de l'exploitation outrancière de certains colons, encouragés en sous-main par les commerçants de bois qui de leur côté exploitaient à blanc les lots boisés achetés par eux des particuliers qui les avaient acquis de la Couronne en vue de les convertir en établissements agricoles ». ¹⁶ La propagande du ministère de la Colonisation, rédigée par Hormidas Magnan, ou encore celle du Canadian National Railway (C.N.R.), sous la plume d'Ernest Laforce, témoignent indirectement des difficultés du mouvement : dans les nouvelles paroisses abondent les terres vacantes, à peine défrichées et dont les prix très bas contrastent avec les superlatifs décrivant la prospérité promise. Ce n'est que plus

14. Lettre de M^{gr} F.-X. Ross à J.-F. Perrault, Ministre de la colonisation, 7 juin 1923, Archives du diocèse de Gaspé (A.D.G.), Correspondance de F.-X. Ross.

15. En 1923, le missionnaire-colonisateur du diocèse de Rimouski dénombre — ironie du sort 104 départs pour les États-Unis et 104 aspirants-colons. Bien qu'en 1921 le mouvement se soit raffermi en contrecoup de la Crise, dès l'année suivante il s'essouffle. *Rapports des directeurs diocésains des œuvres de la colonisation*, Archives du diocèse de Rimouski (A.D.R.).

16. Voir : *Rapport de la commission de classification*, Archives de l'Université du Québec à Rimouski (A.U.Q.A.R.).

tard, lorsque les scieries locales viendront consolider un noyau plus dense de peuplement, que sur ces champs saccagés émergeront de véritables exploitations agricoles, tournées tout d'abord vers l'approvisionnement du petit marché environnant. Par ce détour, la colonisation arrive encore à frayer la voie à une certaine expansion de l'agriculture, mais cela se terminera bientôt.

Au cours des années trente, nous pouvons distinguer deux périodes dans la relance de la colonisation selon la nature des interventions gouvernementales. Tout d'abord, de 1929 à 1935, le mouvement n'est stimulé à toute fin utile que par les primes ordinaires ou les subventions aux travaux publics ; puis, avec le plan Vautrin, suit la phase où il est encadré par des programmes plus substantiels et structurés (Tableau I).

Jusqu'en 1931, le nombre des nouveaux établissements ne connaît pas d'accroissement significatif. Il faut d'abord attendre que l'impact de la Crise se propage à l'ensemble des rouages de l'économie : dans la région, la rupture brutale du système agroforestier plonge alors dans la misère une partie considérable de la population.¹⁷ En 1931, à la suite des longues et patientes pressions de M^{re} Courchesne, épaulé par les efforts conjoints de Hector Laferté, ministre provincial de la Colonisation, d'Ernest Laforce, agent de colonisation au C.N.R., et de Jean Bergeron, missionnaire-colonisateur et responsable de divers services du Département, un budget spécial d'environ 250 000 \$ est affecté à l'établissement des chômeurs industriels.¹⁸ C'est le coup d'envoi d'un premier programme de colonisation qui préfigure déjà, dans son mode d'organisation, le plan Vautrin :¹⁹ on l'évoquera par la suite comme « l'Établissement de 1931 ». Or, il s'agit d'une opération d'envergure limitée, aussi bien sur le plan territorial que dans le temps. L'Établissement aura cependant un effet d'entraînement considérable si bien que la bureaucratie gouvernementale aura des difficultés à refréner le mouvement qu'il a suscité. À peine trois mois après son déclenchement,

17. Dans l'industrie forestière, ce retard est manifeste. Pendant la saison 1929-1930, les coupes augmentent un peu partout dans la province : dans l'Est, hormis le Témiscouata où l'exploitation est stationnaire, l'augmentation est d'environ 10%. Voir : *Rapport du ministère des terres et forêts (R.M.T.F.), 1930.*

18. En l'occurrence, il visera surtout les mineurs de Thetford Mines, les tisserands de Saint-Grégoire-de-Montmorency (dirigés au canton d'Auclair dans le Témiscouata) et les chômeurs de Bagotville. L'ouverture du canton de Biencourt fera suite aux revendications d'une délégation régionale. Voir : Robert RUMILLY, *Histoire de la province de Québec*, Valiquette, XXXII (s.d.) : 145.

19. Les cantons d'Auclair et de Biencourt seront ouverts au cours de l'Établissement : les aspirants-colons, regroupés dans un « camp de concentration », s'appliquent d'abord à tracer les chemins les plus indispensables. Ensuite ils construisent des camps, toujours collectivement et avec les matériaux fournis par le Ministère. Pendant cette phase, ils seront rémunérés 2 \$ par jour. Le Ministère fournira des chevaux, installera des scieries portatives ainsi qu'un magasin où chaque colon bénéficie d'un crédit de 150 \$. Par la suite, les colons auront droit à une prime spéciale d'abattis de 15 \$ par acre. (A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*, 1.44).

le surintendant du Département de la colonisation écrit à L.-P. Bernier : « je dois vous aviser que le Premier-Ministre désire expressément que tout mouvement de placement de nouvelles familles sous l'étiquette "Établissement" soit arrêté ». Dans une lettre circulaire aux responsables de la colonisation, le haut fonctionnaire

TABLEAU I

Premiers établissements sur les lots de colonisation dans l'Est-du-Québec, 1929-1939.

DIOCÈSE	ANNÉE								
	29-30	30-31	31-32*	32-33	33-34	34-37 plan Vautrin colons ² groupés	Rogers- Auger provin- cial***	37-39 plan provin- cial***	
Gaspé	35	255	83	189					
Rimouski (total)	62	233	1 058	846					
Témiscouata		85	500	400					
Autres parties		148	558	446					
COMTÉ									
Bonaventure					95** ¹	185	59	91	49
Gaspé									
Gaspé-Est						188	85	34	31
Gaspé-Ouest						167	76	71	19
Matane					131**	217	49	133	32
Matapédia				446	269**		206	113	64
Rimouski					98**	242	189	243	84
Rivière-du-Loup							23	12	6
Témiscouata				400	400	59	145	26	95
EST-DU-QUÉBEC	97	488	1 141	1 035	1 012**	1 058	834	723	380
QUÉBEC			3 769	3 499		4 108	3 311	2 620	1 324

SOURCES : Rapports du ministère de la Colonisation pour les années concernées.

* Les chiffres de l'abbé George-Marie Bilodeau pour l'été et l'automne 1931 sont : Bonaventure et Gaspé, 300 ; Matapédia, 329 ; Rimouski, 91 ; Témiscouata, 742. Il est vraisemblable cependant qu'il s'agit des ventes de lots et non d'établissements.

** Il s'agit de ventes de lots et non d'établissements. J.-E. Sirois nous assure cependant que « étant donné que le bois n'apporte plus rien aux colons, nous avons au moins cette raison de conclure que les lots ont été pris en vue de défrichement ».

*** Chiffres de l'année 1937-1938 seulement.

¹ Il s'agit seulement de la partie du comté comprise dans le diocèse de Rimouski.

² Ce sont les chiffres nets, en 1938, qui ne comptent pas les colons ayant abandonné depuis le début du Plan. Dans le diocèse de Gaspé on a relevé alors 106 abandons ; 111 dans celui de Rimouski.

leur enjoint d'interrompre les travaux et de ramasser tout le matériel.²⁰ Seule la prime spéciale d'abattis survivra à ce brusque coup de frein. Bien qu'on incite les missionnaires-colonisateurs à décourager les nouvelles recrues, les espoirs suscités par l'Établissement prendront quelques mois à se dissiper.²¹ Le clergé a l'impression que le recul de l'État n'est qu'un stratagème pour débarrasser les colonies des « faux colons », et il mettra du temps à comprendre que la mesure est définitive. Ce contexte ambigu a permis la fondation de la paroisse de Lejeune.²²

Il est vrai que, durant la première période, en commençant par l'année qui a suivi l'Établissement, un autre programme de colonisation, fédéral-provincial celui-là, était entré en application, le plan Gordon (« Retour à la Terre »). Son impact dans l'Est-du-Québec a été minime, pour ne pas dire nul : quatorze familles seulement en ont bénéficié. Les raisons de ce fiasco associent la pauvreté des villes et des villages de la région²³ avec l'opposition catégorique du clergé à transformer la colonisation en exutoire au chômage des grands centres. En 1935, 260 des 976 colons ainsi placés dans la province auront déjà déserté (dont les deux de Matapédia).²⁴ C'est que les colons du plan Gordon se trouvaient dans une situation encore plus misérable que les colons ordinaires. Leur pécule rapidement épuisé (ils payent leur déplacement, la construction de leur maison et toute les autres dépenses d'établissement à même la subvention), ils ne recevaient que 8,33 \$ par mois pour subsister. Or il s'agissait de familles nombreuses, comptant de sept à dix enfants. Avec beaucoup d'efforts, le

20. Voir : A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*, 1.44, lettre de J.-E. Garon à L.-P. Bernier du 5 octobre 1931 ; lettre circulaire de J.-E. Garon du 23 octobre 1931.

21. A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*, 1.55, lettre de J.-E. Garon à L.-P. Bernier du 27 février 1932.

22. La fondation de cette paroisse remonte à la fin de l'Établissement. La compagnie Fraser ayant réussi à obtenir l'interdiction de placer les colons au-delà de la rivière Squatteck, un appel téléphonique en informe L.-P. Bernier vingt-quatre heures avant l'arrivée de l'ordre écrit. Ce dernier se précipite au village et distribue aussitôt des permis d'occupation à tous ceux qui veulent en accepter. Le groupe de colons ainsi constitué entreprend d'ouvrir un chemin et de bâtir un pont sur la rivière. Ils sont convaincus — comme d'ailleurs le prêtre résident de Biencourt et le missionnaire-colonisateur — que leurs travaux seront payés au même titre que ceux de leurs devanciers. L'opération ayant commencé après la date fatidique du 24 octobre, fin de l'Établissement, ils n'ont rien reçu ... Plusieurs intenteront des poursuites judiciaires contre le missionnaire-colonisateur, le Ministère et le curé. Déboutés, ils abandonneront massivement la nouvelle colonie. (A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*, 1.29, 1.44). L'explication de ces défections, donnée par L.-P. BERNIER dans « Genèse d'une colonie québécoise », *Cahiers-souvenir du 40^e anniversaire de Saint-Émile d'Auclair*, 1972, 168p., sera plus romantique : « Quelques-uns [...] sont partis depuis, tous célibataires ou passereaux marris d'être solitaires [...] » (p. 27).

23. Quelques colons de la région ayant bénéficié du Plan ont payé eux-mêmes la contribution municipale.

24. Selon les rapports du ministère de la Colonisation, après sept mois dans une colonie, le budget du colon était épuisé, et les secours et les octrois provinciaux devaient être mis à profit pour empêcher qu'il ne meure de faim. Le budget type se présentait ainsi : transport, 125 \$, construction, 150 \$, vêtements, 25 \$, nourriture, 200 \$. Voir : *R.M.C.* 1932 : 90 ; *R.M.C.* 1936 : 142.

missionnaire-colonisateur du Témiscouata parviendra à obtenir pour ses protégés au moins l'équivalent des secours directs dont bénéficiaient les autres colons, soit, selon la taille de la famille, jusqu'à 12 \$ par mois.

C'est dire les difficultés auxquelles faisait face un colon ordinaire, tout aussi démuné que les chômeurs du plan Gordon, mais dépourvu de l'encadrement d'un « programme de colonisation ». Hormidas Magnan, qui n'était pourtant pas homme à décourager les candidats à la colonisation, les avertit que, sans un capital initial, il est impossible de s'accrocher à une terre vierge, même si on fait appel aux autres sources de revenu possible.²⁵ Dans les conditions qui ont présidé au déroulement de la colonisation au début des années trente, sa recommandation est restée lettre morte. Les « aspirants-colons » se présentent aux missionnaires-colonisateurs « dans un dénuement complet ». J.-E. Sirois termine ses rapports par un appel à la générosité de l'État pour permettre aux colons de passer l'hiver.²⁶ La Société diocésaine de colonisation organise des comités de charité, attribue des prêts (« c'est un excellent moyen d'aider le colon sans lui donner la charité »).²⁷ N'empêche que la majorité des colons vivent des secours directs, et les centres ayant accueilli les colons de l'Établissement seront gratifiés de contrats spéciaux.²⁸

La situation économique se détériore encore davantage au cours de l'année suivante : les secours directs remplacent alors les autres sources de revenu, mais s'avèrent insuffisants ne serait-ce que pour remplir leur objectif officiel, soit empêcher les gens de mourir de faim. À l'été 1932, L.-P. Bernier multipliera des demandes d'aide auprès du Premier ministre Taschereau, du ministre de la Colonisation et ailleurs :

« Ces colons [...] sont réduits, faute de travail rémunérateur immédiat, à la mendicité publique [...] Je ne tiens pas à être pessimiste, mais je crois que le bon ordre et la sécurité publique demandent que votre gouvernement donne au moins du travail à ceux des colons qui n'ont aucune ressource et qui ont faim. »²⁹

Le Premier ministre répondra d'une manière qui témoigne de ses bien-pensantes déceptions :

« Le problème devient aigu, car, après les sacrifices considérables que nous avons faits l'année dernière pour placer ces colons, il nous semblait qu'ils pourraient se suffire à eux-mêmes. Mais, apparemment, beaucoup sont sous l'impression qu'il appartient au gouvernement

25. Hormidas MAGNAN, *Guide du colon*, Gouvernement du Québec, 1930 : 51-52.

26. *R.M.C.*, 1932 : 108 et *R.M.C.*, 1931 : 104.

27. *Id.*

28. Dans les colonies de Bonaventure sera distribué un montant de 20 080 \$, 6 050 \$ dans Gaspé, 29 590 \$ dans Matapédia, 7 800 \$ dans Rimouski et 34 210 \$ dans Témiscouata. En moyenne les colons ont reçu 90 \$ par famille.

29. A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*, 1.30, lettre de L.-P. Bernier à A. Taschereau du 18 juillet 1932.

de pourvoir à tous leurs besoins. Ce n'est pas de cette manière que la colonisation se faisait autrefois, et il me semble que les colons d'aujourd'hui n'ont plus le même courage que les anciens.»³⁰

La misère de plusieurs colons est alors tout aussi grande que celle des journaliers en chômage. J.-A. Beaulieu, «prêtre-missionnaire» dans le canton d'Auclair colonie pourtant avantagée, écrit :

«j'ai rencontré [...] des cas pénibles de misère. J'ai actuellement 15 familles de 8 membres et plus qui [...] n'ont plus rien à manger, alors que les enfants sont à peine vêtus [...] J'ai épuisé tout mon argent personnel disponible. Je ne pourrais plus supporter plus longtemps le triste spectacle de la faim et de la famine chez mes colons.»³¹

Les missionnaires-colonisateurs, les députés, les membres du gouvernement, tous sont assaillis de demandes de secours de la part des colons nécessiteux.³²

Les séquelles de cette première période persisteront pendant un bon nombre d'années dans toutes les dimensions de la vie des colons. Ainsi, les pionniers de Saint-Octave-de-l'Avenir, partis de Cap-Chat dans l'enthousiasme au début des années trente sous la direction du curé Rivard, sont, en 1937, les plus découragés, les plus pauvres et les plus mal logés : «Il y a là de véritables taudis dans lesquels s'entassaient des familles nombreuses et qui les protègent à peine contre les intempéries.»³³

Le plan Vautrin, annoncé à l'été 1934 par un Premier ministre Taschereau, ayant soudainement découvert, une année avant les élections, les vertus du discours «agriculteur», représente un progrès indéniable dans les conditions d'établissement des colons.³⁴ Sans avoir réussi à créer un rassemblement unanime de tous les partisans de la colonisation — les uns accuseront le plan de n'être qu'une manœuvre électoraliste, les autres mettront en évidence ses lacunes et se plaindront de l'intransigeance du ministre qui a passé outre à toutes les suggestions du septième congrès de la colonisation³⁵ — ce plan scelle une

30. A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*, 1.30, lettre de A. Taschereau à L.-P. Bernier du 19 juillet 1932.

31. A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*, 2.34, lettre de J.-A. Beaulieu à L.-P. Bernier du 20 mars 1932.

32. Voir la volumineuse correspondance d'Edmond Plourde pour la Gaspésie (A.D.G., *Fonds Plourde*) et de Léo Pierre Bernier (A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*).

33. «Gaspé-Ouest», *Inventaire*, monographie de Saint-Octave-de-l'Avenir.

34. Le plan Vautrin reprend quelques éléments de la stratégie de colonisation que M^{gr} Courchesne préconisait dans son diocèse. Les comités paroissiaux de colonisation y existaient déjà depuis 1931 et les essais de colonisation coopérative datent de 1933. Voir : M^{gr} COURCHESNE, *Mandements et circulaires*, I, pp. 206-208 et : «La société de colonisation», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 22 décembre 1933 : 4.

35. C'est du moins l'avis d'Albert Rioux, alors président de l'Union catholique des cultivateurs et membre du comité des résolutions du congrès. Voir l'éditorial de *La terre de chez nous* du 24 octobre 1934.

alliance étroite, de raison sinon d'amour, entre l'État et l'Église en ce qui concerne la colonisation. En particulier, il confère aux Sociétés de colonisation diocésaines des pouvoirs très étendus dont le plus convoité est le monopole de la sélection des aspirants-colons.

Contrairement au plan Gordon, le plan Vautrin a eu un impact considérable dans la région, moins à cause du volume de la population déplacée (près de 8 000 personnes) que par l'étendue du territoire transformé : il touchera seize paroisses et missions dont la plupart seront nouvelles. C'est le point culminant d'un mouvement qui commence à s'essouffler ; avec quelques soubresauts, l'industrie forestière reprend alors ses activités et les difficultés de recrutement recommencent, comme en fait état cet extrait du Rapport annuel du ministère en 1936 :

« Plus de 1 800 formules d'aspirants colons nous ont été adressées. Naturellement, il est moins fatigant de signer une demande que de tasser de l'abattis. De plus, les meilleurs aspirants, en juin et juillet, ont réussi à se trouver du travail ici et là jusque sur la Côte-Nord, et c'est ainsi que les premiers groupements ont été difficiles à réunir. Après les deux premiers groupements, la chose s'est simplifiée et tout a marché normalement, ce qui ne veut pas dire qu'il ne s'est pas produit des défections. »³⁶

Les chemins de colonisation ne suivent qu'au ralenti la poussée des colonies vers l'intérieur des terres.³⁷ Et, malgré le grossissement de la bureaucratie gouvernementale, la distribution des primes enregistre des retards considérables. Bien que le chômage chronique se soit atténué, les secours directs demeurent une source importante de revenu pour les colons : dans les localités de la région où l'assistance est administrée par le ministre de la Colonisation, on distribue près de un million de dollars à 6 832 bénéficiaires³⁸ durant la seule année 1936-1937.

Vingt pour cent des familles, établies dans toute la province en vertu du plan Vautrin, auront abandonné leur lot à la fin de 1937. Dans l'Est-du-Québec, la proportion des défections est à peu près la même : des 992 colons recrutés en 1935 dans les deux diocèses, 123 repartiront avant la fin de l'année et 81, l'année suivante.

36. *R.M.C.*, 1936 : 208. Les difficultés de recrutement ne sont pas ressenties seulement dans le diocèse de Rimouski. Ainsi, la Société de colonisation de celui de Saint-Jean signale qu'elle a réussi « par le travail laborieux du clergé et des délégués laïques à recruter... vingt-sept colons ». Voir : R. RUMILLY, *op. cit.*, XXXIV, pp. 193-194.

37. « Rapport du missionnaire-colonisateur du diocèse de Gaspé », *R.M.C.*, 1937 et : « Rapport du sous-ministre de la colonisation », *R.M.C.*, 1938.

38. C'est près de la moitié des bénéficiaires de la province. Ils se concentrent principalement en Gaspésie et au Témiscouata. Outre le territoire non organisé, le Ministère est alors également responsable de la distribution des secours dans les municipalités en faillite. L'énoncé original du Plan substituait au secours direct des primes spéciales, pratique qui sera abandonnée par le gouvernement unioniste.

Sous le gouvernement de l'Union nationale, le plan Vautrin sera remplacé par deux autres : le plan Rogers-Auger (fédéral-provincial) et celui de la province. Le premier est similaire, quant à sa structure, au plan Gordon,³⁹ mais, dans son application, le clergé a perdu une prérogative importante, à savoir : le choix exclusif des colons — il la conservera néanmoins dans le cadre du plan provincial. Les Sociétés de colonisation garderont quand même un pouvoir de recommandation, donc la possibilité de refuser l'accès des centres de colonisation aux colons jugés indésirables. Avec ses modifications, le plan Rogers-Auger se prêtait à la colonisation locale. D'ailleurs, les Sociétés de colonisation, craignant qu'il ne devienne, à l'instar du plan Gordon, une simple soupape de sûreté servant à évacuer le trop-plein de chômeurs des grandes villes, insistaient fortement pour que la colonisation « lointaine » ne fût pas favorisée dans son application au détriment de la colonisation « locale ». ⁴⁰ Quant au plan provincial, il reprend, en les modifiant, les principales lignes du plan Vautrin.

Situation économique des colonies

La situation dans laquelle la plupart des colonies se sont enlisées au cours des années trente n'est aucunement le résultat d'un projet prémédité de la part des promoteurs du mouvement, d'une régression planifiée des campagnes vers « l'autosubsistance ». Au contraire, on appelle alors à une « colonisation active, persistante, conquérante », nécessitant le développement d'une « agriculture prospère, progressive, attrayante ». ⁴¹ L'agriculture d'autosubsistance existe certes dans les marges agroforestières, mais comme conséquence de la dépendance des colons envers l'exploitation forestière que le clergé désire briser à tout prix. Dans les colonies, l'apparition d'une beurrerie ou d'une fromagerie — donc d'un début d'intégration dans les circuits commerciaux — est saluée par les missionnaires comme prémices à l'émancipation des cultivateurs de l'emprise des chantiers. ⁴²

39. Les principales différences sont le caractère non obligatoire de la participation des municipalités et le montant de l'aide qui est portée à 1 000 \$, répartis en trois versements : 820 \$ couvrant les deux premières années, 100 \$ pour la troisième et 80 \$ pour la dernière. Ce plan résulte d'une entente fédérale-provinciale signée en décembre 1936, prévoyant une participation des trois paliers du gouvernement. Le gouvernement provincial s'engage cependant à prendre à sa charge la part des municipalités rurales. La composition de l'organisme faisant la sélection des colons (Commission du Retour à la terre) est par ailleurs identique au plan Gordon.

40. Voir le compte rendu de la réunion des sociétés de colonisation du 18 octobre 1938, A.D.R., résolution n° 3 : « Il est demandé que la Commission du Retour à la terre considère avec une égale attention les demandes de colons dits de colonisation locale et de celles [sic] de colonisation éloignée. »

41. Esdras MINVILLE « L'œuvre de la colonisation », *loc. cit.*

42. Les interventions dans la Semaine sociale du Canada de 1933 (*Problème de la terre, op. cit.*) et les écrits plus épisodiques de l'*E.S.P.* concernant ces questions sont d'ailleurs dominés par les

En 1937-1938, l'Est-du-Québec compte quarante-trois colonies qui regroupent la majorité (3 870) des colons installés dans la région.⁴³ Dans certains comtés (Matane, Gaspé-Ouest), ces établissements représentent la quasi-totalité de l'effort de colonisation. Ailleurs, comme dans Rimouski, il existe des municipalités qui comptent un nombre considérable de terres sous billet de location et dont la situation est en tout point identique à celle d'une colonie (par exemple, Saint-Marcellin, fondé à la fin du XIX^e siècle, mais dont la population est encore composée presque exclusivement de familles de colons au cours des années trente). Plus de la moitié des colonies doivent leur fondation au mouvement déclenché à la faveur de la Crise ; mais certains centres de peuplement sont bien plus anciens : l'Alverne, dans le comté de Bonaventure, fut fondé en 1897 ; Saint-Médard, dans Rimouski, en 1911 ; Val-d'Espoir, dans Gaspé-Est, en 1914 ; Sainte-Rita, dans Rivière-du-Loup, en 1918. Le piétinement de la colonisation durant les années d'avant-Crise condamnait du même coup ces colonies à une vie municipale perpétuellement embryonnaire.

La superficie des terres défrichées varie moins en fonction de l'âge de la colonie que de l'effet des divers plans de colonisation. En fait, les colons établis sous l'empire du plan Vautrin, particulièrement après 1936, sont plus soucieux de satisfaire aux exigences du billet de location, non seulement parce que les meilleures conditions dont ils bénéficient leur permettent de consacrer davantage d'énergie au défrichement, mais surtout parce que le contrôle ecclésiastique s'est resserré. Le nombre élevé des révocations en témoigne. D'ailleurs, les missionnaires du diocèse de Gaspé n'autorisent l'émission du billet de location qu'après avoir constaté les « améliorations » montrant la « bonne foi » de l'aspirant.

Toutefois, nulle part l'activité agricole ne représente l'occupation principale : sans jamais réussir à se passer de l'assistance publique, le colon est intégré d'emblée, en quelque sorte d'office, dans une forme très prononcée d'économie agroforestière. Non seulement la participation aux différentes formes de l'exploitation forestière est-elle obligatoire à sa survie, mais l'équilibre de cette articulation est atteint très rapidement, alors que les travaux agricoles ne fournissent encore qu'une faible partie des produits pour survivre. Un lot de colonisation devient ainsi une base donnant accès aux multiples activités qui concourent à la subsistance familiale. Les endroits où les colons parviennent à

problèmes d'une agriculture déjà fortement intégrée dans le marché. Si le clergé et les économistes ou sociologues « ruralistes » encouragent la prudence dans les dépenses de consommation (au profit de l'accumulation patrimoniale), ils reconnaissent tous que les changements intervenus dans le mode de la vie des ruraux rendent indispensable un niveau significatif de revenus en argent. Ils sont également très conscients que refuser cette réalité ne ferait qu'attiser l'exode rural.

43. Localités non érigées civilement et dont la population est composée majoritairement de colons.

vendre quelques denrées se comptent sur les doigts de la main. Ce sont d'ailleurs des colonies dont l'âge dépasse le quart de siècle ; encore faut-il remarquer que c'est au détriment de l'autoconsommation⁴⁴ et grâce à la proximité exceptionnelle des chantiers.⁴⁵ En 1938, seul le comté de Témiscouata compte en moyenne une vache par colon. La production végétale est presque complètement destinée à l'alimentation du bétail, les familles n'y prélevant qu'une fraction de la récolte des pommes de terre et, dans le Bas-Saint-Laurent, quelques produits du jardin. Loin de faire concurrence aux agriculteurs établis, les colons constituent un marché d'environ un million de dollars, surtout pour les produits alimentaires.

Dans le tableau dépeint en 1937 et 1938 par l'*Inventaire*, l'élément le plus troublant est la rareté des animaux de trait ; le nombre de bœufs de labour est minime (les enquêteurs ne les mentionnent que dans les colonies du comté de Rimouski où il y en a une dizaine), et, dans la région, seul un colon sur deux possède un cheval. De qualité plus médiocre que sur les fermes bien établies, ces animaux n'en sont pas moins un équipement indispensable : il n'est pas étonnant que les revenus des colons (surtout la fraction provenant de l'exploitation forestière de leurs lots) varient proportionnellement au ratio cheval/colon. En Gaspésie, où ce rapport est particulièrement bas, le défrichement ne progresse à peu près pas et la distribution des secours directs est générale. On rencontre un peu partout des colons qui défrichent et labourent à la houe. Un exemple parmi tant d'autres : à Sainte-Marguerite, où il n'y a que quelques têtes de bétail, « toute la population mâle valide de 16 à 20 ans va dans les chantiers, été et hiver, de sorte que l'agriculture est laissée aux mains des femmes et des enfants ». ⁴⁶

Selon les différents témoignages recueillis par les enquêteurs, il faudrait un revenu minimal annuel d'environ 600 \$ pour subsister « convenablement » sur une terre neuve. Celui des colons, souvent acquis au détriment du défrichement, reste cependant très en dessous de ce seuil. Le maximum régional, incluant les gains de toute provenance, se situe autour de 300 \$. Dans l'ensemble, le colon peut tabler sur six sources de revenu, plus ou moins aléatoires d'ailleurs : les primes, les secours directs, l'exploitation agricole du lot, l'exploitation forestière licite (et souvent illicite) du lot, le travail aux chantiers et dans les scieries locales, et les travaux de voirie. La plupart de ces sources dépendaient, à leur tour, du

44. C'est le cas de Saint-Médard : le troupeau laitier y est de mauvaise qualité (comme partout ailleurs) et insuffisant pour les besoins de la colonie (fondée en 1911 !). On n'en expédie pas moins, pendant l'été, 1 000 livres de lait par jour à la beurrierie de Bégon. « Rimouski », *Inventaire*, monographie de Saint-Médard.

45. À Saint-Paul-des-Capucins, dans Matane, les 27 colons qui y sont établis parviennent à vendre en moyenne pour 140 \$ de foin aux chantiers environnants. Il s'agit cependant d'un cas tout à fait exceptionnel. Si nous faisons abstraction de la colonie de Sainte-Rita, où les colons vendent en moyenne pour 50 \$ de lait, il y en a trois ou quatre autres dont l'agriculture fournit des revenus en argent, mais insignifiants.

46. « Matapédia », *Inventaire*, p. 118.

niveau d'activité économique dans le comté ou, plus précisément, dans les localités environnantes. Il n'est donc pas surprenant que la répartition spatiale des revenus des colons recouvre celle des revenus agricoles en général. Le niveau le plus bas se rencontre dans Bonaventure où, à l'exception de l'Alverne (240 \$), les revenus annuels moyens se situent en dessous de 200 \$. Les colons de Rimouski et de Matane se tirent un peu mieux d'affaire : ils parviennent souvent à gagner presque 300 \$. À ces revenus en argent il faut certes ajouter la production « autoconsommée ». Mais celle-ci est faible : sa valeur atteint rarement 120 \$.

Quant aux travaux de voirie, ce qu'ils rapportent représente environ le quart du revenu total. Il s'agit cependant d'un gagne-pain plus capricieux⁴⁷ qui varie considérablement d'une année à l'autre et selon l'influence des personnages encadrant le mouvement de colonisation. Les Sociétés de colonisation, afin de remplacer les secours directs par cette source de revenu, réclamaient un plan pluriannuel d'aménagement du réseau routier et d'égouttement ; trop contraire aux mœurs électorales, une telle réforme ne sera jamais adoptée.

Par ailleurs, les méthodes de défrichement et de construction des chemins de colonisation sont archaïques. Une conception moralisatrice, et du travail, et de l'assistance sociale, encourage le gaspillage de l'énergie productive. Il faudra attendre la Seconde Guerre mondiale pour voir apparaître quelques *bulldozers* dans la construction des routes de colonisation ainsi que les premières expériences de défrichement mécanique.

Le tableau de l'état des colonies que brosse l'*Inventaire* en 1938 pour l'Est-du-Québec se retrouve, à certains égards, dans les statistiques publiées par le ministère de la Colonisation, l'année suivante (1938-1939).⁴⁸ Mais il s'agit déjà d'une situation où la reprise des activités forestières a permis d'éliminer les formes les plus dramatiques de misère. Avec la croissance de l'économie de guerre, la plupart des nouvelles paroisses se consacreront avec beaucoup d'assiduité à la coupe du bois. Leur physionomie s'adaptera peu à peu à la nouvelle conjoncture : une agglomération villageoise de journaliers groupés autour d'une ou de plusieurs scieries, et une périphérie où les colons et les ex-colons coupent avec acharnement tout le bois ayant échappé à la convoitise des compagnies. Quelques agriculteurs seulement émergeront, à l'abri de ce petit marché et profitant de la flambée des prix qui accompagne la guerre.

47. Ce n'est que par rapport à une région donnée que les montants dépensés dans la construction des chemins de colonisation connaissent une certaine stabilité. Le budget de la voirie souffre de variations considérables même d'un comté à l'autre.

48. *R.M.C., 1940.*

Qui étaient les colons ?

Dans l'Est-du-Québec, l'épopée colonisatrice des années trente a été interprétée de deux manières opposées qui, sans être totalement erronées, demeurent partielles et inexactes. La première situe le mouvement dans une sorte de continuité historique. Ultime soubresaut de l'extension de la petite production paysanne, les anciennes paroisses auraient essaimé une dernière fois à la faveur de la Crise. La seconde interprétation, par contre, adopte une perspective globale, intégrant d'emblée le mouvement dans la logique de la production capitaliste. Les régions périphériques, où la petite production demeure dominante, sont fonctionnellement perçues comme réservoir de main-d'œuvre et soupape de sûreté. En l'absence de modes de régulation propres à l'État-providence, la colonisation des années trente aurait été une stratégie commode du capitalisme central pour se défaire de la masse des chômeurs encombrant les villes.

La reproduction élargie de la paysannerie par l'accumulation patrimoniale (extensive), à laquelle est liée la première de ces représentations, est de plus en plus compromise depuis le début du siècle. Désormais c'est l'accumulation intensive — prêtant à transformer l'organisation productive de la ferme — qui sollicite les faibles capacités d'épargne des cultivateurs.⁴⁹ Bien qu'ils espèrent toujours raviver la propagation des familles rurales par des réformes sociales et économiques, les promoteurs de la colonisation font avant tout appel à l'État pour soutenir la marche du mouvement : il doit encadrer le processus, créer les conditions favorables à son déroulement et épauler par une aide appropriée l'initiative privée sans toutefois s'y substituer.

La dynamique portée par l'accumulation intensive conduit à une différenciation spatiale prononcée du développement. Entre le statut des paroisses agricoles et celui des missions de colonisation se creuse un clivage fondé sur des différences marquées entre les modes et les niveaux de vie, dont la connotation péjorative du terme *colon* conservera le souvenir. C'est là l'obstacle fondamental à l'établissement des fils de cultivateurs du littoral dans les colonies : même au plus profond de la Crise, ils préfèrent, à défaut de trouver une « terre toute faite », devenir journaliers ou émigrer.⁵⁰ Depuis la Première Guerre mondiale, même

49. En commentant les résultats de l'*Inventaire*, Minville fera le constat de l'incapacité des cultivateurs de pourvoir à l'établissement de leurs enfants. Voir : Esdras MINVILLE (dir.), *Agriculture*, Montréal, Fides, 1944, 555p. Avec la Première Guerre mondiale, le modèle de reproduction de la société rurale élaboré par G. BOUCHARD (« Les systèmes de transmission des avoirs familiaux et le cycle de la société rurale au Québec, du XVII^e au XX^e siècle », *Histoire sociale*, Ottawa, Université d'Ottawa, 26, 31, 1983 : 35-60) perd donc, au moins en partie, sa validité dans l'Est-du-Québec.

50. Les enquêteurs de l'*Inventaire* écrivent : « Les fils de cultivateurs, obligés d'émigrer parce que toutes les terres de la municipalité sont occupées, partent rarement pour la colonisation ; ils resteraient cultivateurs si le père pouvait les établir sur une terre déjà faite dans les paroisses immédiatement avoisinantes ; comme les parents ne le peuvent pas, soit par l'absence des terres, soit par manque d'argent, ils préfèrent de devenir journaliers : coloniser, défricher un lot, apparaît trop

les cultivateurs les mieux nantis éprouvent d'ailleurs des difficultés croissantes à trouver une relève parmi leur descendance. Aussi, les méandres de la colonisation conduiront les fonctionnaires et les missionnaires-colonisateurs à accorder la préférence aux pères de familles nombreuses, jugés plus stables que les célibataires qui courent les colonies, y propagent des « idées avancées » et leur tournent le dos aussitôt qu'ils trouvent un emploi ailleurs. Sous le plan Vautrin, on tentera même de ramener leur proportion en dessous de 20%.⁵¹

Les aspirants-colons se recrutent alors très majoritairement dans deux groupes importants de la région. En premier lieu, parmi les journaliers (presque aussi nombreux que les cultivateurs). Cette catégorie de travailleurs est la plus durement touchée par la Crise et les municipalités, toutes plus ou moins insolubles, ne sont pas en mesure d'en assumer la charge. Les premiers contingents en seront composés presque exclusivement. Ensuite, parmi les « cultivateurs-bûcherons » des paroisses agroforestières déjà établies. Pour eux, la perte des revenus forestiers serait presque aussi catastrophique que pour les journaliers. Ils seront nombreux à être acculés à la faillite par les commerçants fournisseurs du crédit, voire les municipalités ou les commissions scolaires pour non-paiement des taxes.

Certaines paroisses fonderont en franc-tireur des missions pour évincer leurs chômeurs. De telles initiatives « privées » ne seront plus tolérées avec le plan Vautrin. Malgré les aléas des programmes et des structures organisationnelles, toutefois, le rayon de recrutement des colonies dépasse rarement vingt kilomètres. Deux objectifs globaux délimitent les attitudes diocésaines à ce propos : d'abord, s'occuper de son monde ; ensuite, contrôler l'immigration. Dans une province quadrillée, chaque Société de colonisation se voit ainsi affecter à un territoire qu'elle protégera jalousement contre les empiètements des autres. En gros, les diocèses peuvent être divisés entre ceux qui pratiquent une colonisation « introvertie », s'évertuant à recruter dans leurs propres rangs les candidats à établir à l'intérieur de leurs frontières — l'Est-du-Québec est de ceux-là — et ceux qui se livrent à une colonisation « extravertie », dirigeant leur monde vers les cantons qui leur sont assignés en Abitibi ou au Témiscamingue.

Jusqu'à la Crise, certes, une politique trop sélective n'aurait guère eu de chances de réussir. Toute nouvelle recrue était accueillie avec soulagement : peu importaient ses intentions et ses activités véritables, elle témoignait de la persistance du mouvement. Après 1931, la demande locale de lots de colonisation dépassera l'offre : il ne sera plus nécessaire de « promettre mer et monde pour

dur à ceux qui sont habitués à travailler sur une terre toute faite. » (« Rimouski », *Inventaire*, p. 11.) La même situation prévaut dans Témiscouata (« Témiscouata », *Inventaire*, p. 9).

51. Voir le procès-verbal de la réunion des chefs de district et de service du ministère de la Colonisation, tenue les 20 et 21 décembre 1935 à Québec. La procédure de recrutement repose alors sur les mêmes critères qui seront appliqués plus tard pour celle du crédit agricole.

trouver des colons». ⁵² Désormais le clergé ne perdra plus ses énergies dans des tentatives plus ou moins vaines de ressusciter la ferveur colonisatrice, mais il raffermira sa volonté d'en contrôler le déroulement.

En fait, ce n'est qu'à l'occasion de l'Établissement de 1931, que l'Est-du-Québec accueille un certain nombre de chômeurs venant de l'extérieur. C'est surtout le cas du canton d'Auclair, un véritable ghetto pour «étrangers», ouvert avec l'arrivée de quelques ex-mineurs de Thetford Mines et des tisserands de Saint-Grégoire-de-Montmorency, recrutés par l'agent de colonisation du C.N.R., Ernest Laforce. ⁵³ Hormis Val-d'Espoir et la petite colonie de Saint-Paul-des-Capucins, on ne trouve que quelques familles dispersées d'immigrés ayant réussi à enjamber l'opposition cléricale. Cet accueil limité est une concession que les promoteurs de la colonisation ne pouvaient guère éviter : les subsides spéciaux arrachés au gouvernement récalcitrant étaient à ce prix.

L'opposition à l'arrivée des urbains s'organise d'ailleurs rapidement : Edmond Plourde, missionnaire-colonisateur du diocèse de Gaspé, adresse de multiples plaintes au sous-ministre de la colonisation contre ces «étrangers qui vont prendre des lots dans la Gaspésie, [...] gens qui sont loin d'être recommandables». ⁵⁴ Il parvient finalement à obtenir le pouvoir de refuser tout aspirant n'ayant pas satisfait à ses critères de sélection. L'abbé L.-P. Bernier fera de même au Témiscouata, en talonnant de front élus et fonctionnaires. Au mois de mai 1932, pressé par des nombreuses représentations, dont celles de Wilfrid Morel, député du comté de Témiscouata, le Ministère suspend l'entrée des étrangers dans cette partie du territoire. Simultanément, J.-E. Garon, surintendant du ministère, s'appliquera à convaincre la Société Saint-Vincent-de-Paul de cesser d'orienter les indigents en direction de l'Est-du-Québec. ⁵⁵

Le danger d'immigration conjuré, il restait à passer le balai pour débarrasser les marges du peuplement des scories que la crise urbaine y avait déposées. À cet effet, un complot mineur a été ourdi entre les officines gouvernementales subalternes et les missionnaires-colonisateurs : bien qu'un soutien supplémentaire pour les colons ait été prévu après la fin de l'Établissement, ceux-ci sont avisés, au début de l'automne 1932, que le gouvernement ne leur apporterait aucune

52. *R.M.C., 1932*: 106.

53. L'ouverture du canton de Biencourt, consécutive aux travaux de classification de la Commission spéciale de 1929-1931, sera la dernière concession aux propagandistes de la colonisation par le gouvernement Taschereau jusqu'au plan Vautrin.

54. Correspondance avec le sous-ministre de la colonisation, L.-A. Richard, A.D.G., *Fonds Plourde*.

55. A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*, 1.44, lettre de J.-E. Garon à L.-P. Bernier du 9 juin 1932 et lettre de J.-E. Garon à L.-A. Richard, sous-ministre de la colonisation ; 1.56, lettre de W. Morel, député du comté de Témiscouata, à L.-P. Bernier du 18 juillet 1933.

aide additionnelle pour l'hiver suivant. Le soir même de cette annonce, les recrues indésirables de l'Établissement, ces « frelons et profiteurs », commencent à disparaître : la décision équivaut, dans les conditions, à les condamner à la famine. L.-P. Bernier (qui se rappellera avec beaucoup de satisfaction, quarante ans plus tard, ce brutal nettoyage)⁵⁶ n'en démord pas ; il rabroue sèchement le député local qui cherche à placer un aspirant-colon montréalais :

« Je ne tiens nullement aux gens de Montréal, répond-il, et l'expérience nous a prouvé qu'il valait mieux accepter les gens de nos régions [...] Je vous déclare en toute franchise que je ne ferais rien en faveur de Monsieur [X] et que je m'en tiendrais aux décisions que nous avons prises de ne pas accepter des étrangers des villes qui ne peuvent pas s'adapter à la vie frugale et économique des colons. Nous avons déjà sur les bras un nombre considérable de ces gens que nous voudrions bien voir loin et qui ne sont pas et ne seront pas des colons. »⁵⁷

Et il n'est guère plus réceptif aux recommandations, même chaleureuses, que le clergé urbain lui adresse en faveur de certains paroissiens : « Dans les conditions de vie faites à un colon, écrit-il à un curé de Québec, il faut des qualités d'endurance, de sacrifices, de courage et d'économie que seuls nos ruraux possèdent. Et Dieu sait le petit nombre de ceux qui persévèrent chez ces derniers ! »⁵⁸

Certains n'hésiteront pas à assimiler les candidats urbains à des « bolchevistes ». ⁵⁹

La fermeture de la région aux colons étrangers devient rapidement presque totale. M^{gr} Courchesne lui-même fera plusieurs représentations auprès des autorités politiques pour réserver les lots de colonisation aux surplus de la population locale :⁶⁰ il obtiendra un véritable partage territorial entre les Sociétés de colonisation, si bien qu'après 1934 il deviendra à peu près impossible de venir s'établir dans la région. Sous le plan Vautrin, neuf colons seulement ont été recrutés à l'extérieur par les deux Sociétés diocésaines de colonisation.⁶¹ Dans tous les cas que nous avons pu trouver, il s'agissait de protégés de

56. L.-P. BERNIER, *Naissance d'une paroisse, op. cit.*, p. 33.

57. A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*, 1.56, lettre de L.-P. Bernier à W. Morel du 22 juillet 1933.

58. A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*, 1.56, lettre de L.-P. Bernier à l'abbé P. Ouvrard du 28 mars 1934.

59. Voir la lettre du 26 novembre 1934 de J.-E. Matte, vicaire général du diocèse de Gaspé, à M^{gr} F.-X. Ross, *A.D.G.*, Correspondance de M^{gr} F.-X. Ross.

60. A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*, 2.11, lettre de L.-P. Bernier à A. Malouin, missionnaire-colonisateur du diocèse de Sherbrooke, du 15 novembre 1935 ; lettre de F.-X. Jean, secrétaire de la Société de colonisation du diocèse de Québec, à L.-P. Bernier du 5 juin 1935 ; 1.64, lettre de L.-P. Bernier au secrétaire de la Société de colonisation de Québec du 6 décembre 1935 ; 1.37, lettre de C. Minette, missionnaire-colonisateur de l'Abitibi, à L.-P. Bernier du 15 mars 1935.

61. *R.M.C.*, 1938 : 25-41.

personnages fort influents du gouvernement ou du mouvement de la colonisation.⁶² Le diocèse de Gaspé applique cette même politique d'une façon tout aussi délibérée.⁶³ Une telle façon de procéder ne se limite d'ailleurs pas à l'Est-du-Québec : le responsable du Service de l'établissement au Ministère constate que « toutes les régions autres que l'Abitibi et Témiscamingue étaient fermées ou pratiquement à l'établissement des colons étrangers à la localité ». ⁶⁴ Les réticences régionales trouvent écho jusque chez les fonctionnaires du Ministère.⁶⁵

Même les petites villes de la région n'échapperont pas à cette méfiance. En retour elles seront peu réceptives à l'épanouissement de la mystique colonisatrice et la prosélytisme des animateurs du mouvement n'y fera pas beaucoup d'adeptes. C'est le cas de Rimouski où la Société de colonisation aura beaucoup de peine à constituer un groupe de colons pour le plan Vautrin. À Rivière-du-Loup, lorsqu'Ernest Ménard, chef de district au département de la colonisation, se rendra aux demandes du maire voulant se débarrasser de ses chômeurs, il se heurtera à une absence d'intérêt presque totale.⁶⁶

Du point de vue des gouvernements de la province, la colonisation peut difficilement être considérée comme une solution au problème du chômage urbain. Tout d'abord, à cause de ses coûts : on évalue à 1 500 \$ par famille de colons les dépenses d'infrastructure auxquelles il faut ajouter les diverses primes et, finalement, le secours direct dont vivent les colons presque autant que les chômeurs des villes (ceux-ci sont, pour le gouvernement provincial, une dépense directe d'environ 48 \$ par an). L'implication du gouvernement dans la colonisation, souvent hésitante d'ailleurs, doit donc être expliquée par d'autres facteurs : en premier lieu, par le souci d'assurer une occupation minimale du territoire, que vient d'aiguiser le jugement du Conseil privé attribuant le Labrador à Terre-Neuve (1929), et de limiter du même coup l'érosion du poids démographique de la province. Mais aussi, parce que l'idée de la colonisation rassemble de nombreux acteurs autour d'un projet, utopique sans doute, mais qui cimente l'unité imaginaire de la Nation. Dans cette première moitié de siècle, aucun parti politique ne saurait prendre le risque de s'y opposer ouvertement.

62. Il s'agit en particulier de A. Godbout, alors Ministre de l'agriculture et de Jean Bergeron, missionnaire-colonisateur responsable de différents services au ministère de la Colonisation.

63. Voir correspondance de Camille Lebel, secrétaire de la Société de colonisation de Gaspé, A.D.G. Aussi : A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*, 1.23, lettre du 9 novembre 1936.

64. *R.M.C.*, 1937 : [3].

65. Voir le procès-verbal de la réunion des chefs de district et de service du ministère de la Colonisation, tenue les 20 et 21 décembre 1935 à Québec.

66. A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*, lettre de F. Simard à L.-P. Bernier du 28 avril 1935. Offusqué, il écrit à Oscar Desgagné : « J'espère que nous n'entendrons plus longtemps parler des gens de Rivière-du-Loup. »

Déstructuration de l'espace rural

L'absence d'intégration du mouvement de colonisation à une politique agricole globale entraîne une conséquence perverse : dans beaucoup de cas, il ne fait que déplacer les cultivateurs déjà établis, creusant dans les municipalités plus vieilles des vides qui ne seront pas comblés. Le tissu déjà lâche de l'armature urbaine de l'Est-du-Québec, constamment remodelé par les incessants déplacements des scieries, est de la sorte davantage désarticulé.

Avant les années trente, l'exode rural a certes déjà ouvert des brèches dans beaucoup de paroisses. Le contexte n'encourageait toutefois pas un mouvement massif vers les terres vierges. Le sixième congrès de la colonisation, tenu à Rimouski en juin 1929, recommande d'ailleurs de ne pas ouvrir de nouvelles colonies tant que les existantes ne seront pas complétées. Cependant, à mesure que le flot des colons grossissait, la prudence a fait place à l'enthousiasme : on se devait d'exploiter l'occasion fournie par la *Crise providentielle*. Dès lors, et surtout lorsque le plan Vautrin en fournira les moyens, tout se passera comme si l'élite de choc du mouvement — les missionnaires-colonisateurs en tête — s'évertuait à arracher à la forêt autant de terres que possible de crainte que le retour de la prospérité ne mette fin à la générosité des pouvoirs publics. Il serait toujours temps de revenir consolider les acquis.

Résultat ? L'Est-du-Québec, qui comptait pour 16% des fermes abandonnées de la province lors du recensement de 1931, en contient près de la moitié (2 417) dix ans plus tard. Dans la Matapédia, sur 3 400 fermes, plus du quart sont alors laissées en friche. Mais le mode de mesure employé sous-évalue sans doute l'importance du phénomène. Ainsi, aussi bien en 1930 qu'en 1940, la confrontation avec d'autres sources fait apparaître une situation plus grave encore que ne le laissent deviner les statistiques fédérales.⁶⁷ Les enquêteurs de l'*Inventaire* de 1938 dans le comté de Rimouski découvrent une situation aberrante : « À quoi [bon] en effet ouvrir de nouvelles paroisses lorsque tant de jeunes paroisses sont à moitié remplies ? » ; même les vieilles paroisses du littoral offraient des possibilités d'établissement.⁶⁸ Quant à celles de la deuxième génération, elles se vident depuis le début de la Crise. À Saint-Donat, cent quinze terres sont disponibles, à Sainte-Blandine autant qu'à Saint-Valérien, une soixantaine, etc. L'ampleur du phénomène est particulièrement marquée dans la vallée de la Matapédia :

« Dans Val Brillant, par exemple, une des plus anciennes paroisses du comté, [...] on localise 75 terres libres. Et le même cas, véritable plaie, se répète partout ailleurs à des degrés

67. Voir : *Deuxième rapport de la Commission de classification*, A.U.Q.A.R., et : *Rapport de J.-Alfred Fortin, chef de district, à Léo Brown, sous-ministre de la colonisation*, du 13 mars 1940, A.U.Q.A.R.

68. « Rimouski », *Inventaire*, p. 31.

divers. Ces paroisses squelettiques vivent. Les cultivateurs moins avancés font faillite et s'en vont vers des terres "primées par le Gouvernement". »⁶⁹

La « plaie » s'étend ici aux colonies mêmes,⁷⁰ « où on assiste à l'exode des colons du centre des paroisses vers la périphérie de celles-ci, ce qui brise la stabilité de l'ensemble ». ⁷¹ Le problème est accentué par une concurrence involontaire entre les centres de colonisation ; certains, grâce à l'habileté et à l'influence du missionnaire-colonisateur, parviennent à obtenir des avantages spéciaux et attirent alors les colons déjà établis dans les environs.⁷²

La guerre du bois

Un mouvement de colonisation de l'ampleur de celui déclenché pendant la Crise ne pouvait que se heurter aux privilèges des grandes compagnies qui occupaient presque tout l'intérieur de la région. Une guerre froide s'ensuivit, ponctuée par quelques escarmouches plus chaudes sur le terrain, mais dont les officines gouvernementales furent le principal théâtre. L'enjeu revêt alors une

69. « Matapédia », *Inventaire*, p. 12.

70. « C'est l'abandon par les colons de terres à demi défrichées pour des lots neufs, à dossier vierge, permettant à leurs acquéreurs de bénéficier des primes de défrichement. » (*Ibid.*, pp. 24-25).

71. *Ibid.*, p. 25. Le gouvernement provincial dispose de quelques outils d'action : ainsi une partie de la loi 25-26, *De l'établissement sur les terres libres* (Geo V, chap. 35, art. 1c et 2), autorisait le Ministre à acquérir les terres vacantes dans les paroisses anciennes et à y établir les cultivateurs. L'allocation se faisait en trois versements annuels de 100 \$, avec une possibilité d'obtenir un prêt jusqu'à concurrence de 500 \$ pour l'achat du roulant et du bétail. Il était donc nécessaire de disposer d'un minimum de moyens propres pour en profiter, ce qui n'était pas le cas du colon ordinaire. Il faut attendre jusqu'en 1938 pour que le gouvernement unioniste sanctionne une loi (*Loi raffermissant le mouvement de la colonisation par le prolongement et la consolidation des paroisses existantes*, 2 Geo VI, chap. 43) permettant que les avantages ordinaires applicables aux lots de colonisation soient étendus aux fermes aussi acquises dans les vieilles paroisses. Ces rachats de lots se heurteront cependant à une autre difficulté : puisqu'ils concernent principalement les terres saisies par les municipalités et les commissions scolaires pour non-paiement des taxes, ils sont soumis au droit de retrait pendant deux ans. Les statistiques publiées épisodiquement par le Ministère nous permettent de constater d'ailleurs le peu de transactions finalement conclues. Pour la région, le score maximal est autour de 20 terres par année ; de plus, leur majorité est située dans les comtés les moins touchés par le problème.

72. Nous pouvons citer, à titre d'exemple, les colonies des cantons de Biencourt et d'Auclair qui, sous la protection directe de l'abbé Bernier, auront droit à un traitement de choix provoquant la jalousie des curés : ils accuseront Bernier de favoritisme. (Voir : A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*, 1.27, lettre du sous-ministre à la colonisation, L.-A. Richard, à L.-P. Bernier du 17 mai 1933.) Alexis April, curé de Sainte-Rita desservant aussi Saint-Ménard, avise Bernier que plusieurs de ses colons achètent les lots dans Auclair, tendance qui lui semble dangereuse pour l'avenir de sa colonie : « En bas [...] les colons ont bien plus d'avantages qu'ici : ils ont plus d'argent à gagner, peuvent faire du bois pour vivre etc. etc. [Si ça continue] Sainte-Rita serait appelée à disparaître avant deux ans [...] » (A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*, 2.12, lettre de A. April à L.-P. Bernier du 24 novembre 1932.)

importance capitale pour tous ceux qui, nourris de la relecture canadienne-française de la doctrine sociale de l'Église, voient dans l'enracinement terrien du peuple une condition *sine qua non* du salut national. La propriété, institution d'origine divine et, partant, incontestable, se relativise devant l'emprise des compagnies étrangères sur un patrimoine collectif jugé des plus essentiels. L'encyclique *Quadragesimo anno* viendra conforter ce sentiment de frustration.⁷³

Si la propriété des seigneuries et des domaines constitués par les compagnies de chemin de fer est entachée d'illégitimité — les plus radicaux réclament leur expropriation pure et simple —, le cas des terres de la Couronne affermées est, aux yeux des zélés du mouvement, proprement scandaleux. Les détenteurs des « limites » ne possèdent qu'un droit d'usage d'un bien public ; depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle toutefois, les concessions, en principe annuelles, ont acquis le statut de quasi-propriétés. En pratique, une seule menace explicite pèse sur elles : la « destruction partielle ou totale d'une limite, soit par l'incendie, soit pour l'extension de la colonisation » (l'italique est de nous).⁷⁴

Sur le terrain, l'affrontement oppose les colons et les « journaliers-bûcherons ». Le concessionnaire conserve en effet le droit de coupe sur les lots de colonisation seize mois après l'émission du billet de location. Dans leur hâte de prélever autant de matière ligneuse que possible, les contremaîtres érigent leurs camps directement sur les lots, sans respecter la réserve du colon. Très souvent d'ailleurs — par exemple, dans les cantons d'Auclair et de Biencourt du Témiscouata, et le canton de Cox, en Gaspésie — le billet de location du colon est remplacé par un simple permis d'occupation et le droit de coupe de la compagnie, prolongé à cinq ans. En échange de si bons procédés, le ministère de la Colonisation, conjointement avec les autorités religieuses, a négocié pour les colons une priorité d'embauche lors de la coupe sur leurs lots, ainsi que des conditions avantageuses s'ils vendaient de leurs bois au concessionnaire. Mais les compagnies passeront systématiquement outre à ces conventions, alléguant tantôt leurs obligations envers les journaliers à leur emploi, tantôt leur impuissance à modifier les pratiques des sous-traitants (où l'embauche n'intervient parfois qu'au quatrième sous-contrat). Il arrive que la guérilla entre les colons et les

73. C'est une phrase imprudente de l'encyclique, tirée d'un passage visant la réintégration au sein de l'Église des brebis égarées par les doctrines socialistes, qui fonde la légitimité des nationalisations : « Car il y a certaines catégories de biens pour lesquels on peut soutenir avec raison qu'ils doivent rester réservés à la collectivité, lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains des personnes privées. » (*Quadragesimo anno*, E.S.P., 210-211, juillet 1931 : 47.) Jointe à la critique de « la dictature économique » des grandes sociétés à capital anonyme, cette phrase pourra être réinterprétée à loisir (voir, par exemple : J.-B. DESROSNIERS, p.s.s., *Choisissons la doctrine sociale de l'Église ou la ruine*, Montréal, Éditions de l'E.S.P., 1936 : 75-85).

74. Cité par : Pierre ASSELIN, « L'administration du domaine forestier », dans : Esdras MINVILLE (dir.), *La Forêt*, op. cit., p. 104.

journaliers s'éternise, certains curés, comme L.-P. Berger de La Nativité-de-Biencourt, en prenant la direction : « [...] nous tiendrons à la vie à la mort », écrit-il dans une envolée pathétique au missionnaire-colonisateur. « Aucune puissance de la terre ne nous fera démordre et nous vaincrons. Ce n'est pas une révolte, c'est la reconnaissance de nos droits et je resterai à la tête de l'armée jusqu'à que je tombe. »⁷⁵ Les colons marchent sur les chantiers, incendient les camps, en viennent aux mains avec les journaliers étrangers (des villages environnants). Dans le Témiscouata, une éphémère « Union des colons catholiques » est fondée pour affronter la toute aussi éphémère « Union de journaliers de Cabano ». L'obstruction obstinée des compagnies forestières au progrès de la colonisation revêt un caractère systématique. Les multiples démarches des missionnaires-colonisateurs pour obtenir les lots des compagnies se heurtent à une fin de non-recevoir, même s'il s'agit des parties de concessions déjà dénudées et que les garanties sont offertes pour prolonger le droit de coupe.

Le conflit rejaillit sur les relations entre les ministères concernés. N'osant critiquer de front l'ensemble du mouvement de la colonisation — ce qui reviendrait à attaquer directement l'Église —, les fonctionnaires en charge des forêts ne manquent aucune occasion pour lui décocher une flèche ; on rappellera ainsi qu'au cours des cents dernières années « 40 000 fermes [soit 4 000 000 d'acres] furent défrichées et cultivées [et...] ont depuis été abandonnées [...] ». ⁷⁶ La colonisation n'est-elle pas responsable des coupes hâtives et désordonnées des compagnies forestières menacées ? Il faut ménager à l'industrie des réserves suffisantes, n'est-ce pas l'intérêt même des agriculteurs et des colons dont le revenu en dépend pour une large part ? Mais c'est l'intérêt de la collectivité qui est invoqué en dernière instance : comment en effet procéder à l'aménagement rationnel de la forêt publique si l'État n'est pas en mesure de garantir la permanence du droit de coupe ? « On ne peut donc pas morceler continuellement l'exploitation forestière, en détacher des tranches de lots à tout bout de champ et exiger que le marchand de bois suive un plan d'aménagement. » ⁷⁷ Selon le directeur des travaux forestiers du Ministère, 40 millions de dollars et une centaine d'années de patience seront nécessaires pour réparer les dégâts attribuables au déboisement abusif des colons. Ce n'est pas tout ! On les rend également responsables de près de la moitié des feux de forêt de la province : pour chaque acre défrichée ils brûleraient une acre et quart de forêt publique. Conséquence funeste parmi toutes, c'est à leur compte qu'il faut porter la baisse de la compétitivité de l'industrie forestière. En retour, les inspecteurs du ministère des Terres et forêts sont accusés de complicité avec les marchands de bois et les « coupeux » qu'ils installent sur les lots de colonisation, comme avec les grandes compagnies.

75. A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*, lettre de L.-P. Berger à L.-P. Bernier du 12 novembre 1933.

76. *R.M.T.F.*, 1935 : 45.

77. *Id.*

« Je crois m'apercevoir, écrit le missionnaire-colonisateur pour le Témiscouata au surintendant de la colonisation, que le département des Terres nous roule et entrave toutes les fois qu'il y a un petit moyen [...] on fait tout son possible pour nous créer des ennuis [...] Vous connaissez cette triste situation mieux que moi et je vous plains bien. »⁷⁸

Par delà ces tensions, le ministère de la Colonisation cherchera constamment des compromis : la faiblesse de ses propres ressources financières le conduira inexorablement à solliciter la bonne grâce des compagnies afin qu'elles permettent aux colons d'avoir aussi facilement accès aux chantiers que les résidents des plus anciennes paroisses agroforestières.⁷⁹ Le succès sera plus que mitigé, non seulement à cause des conflits ouverts comme celui du Témiscouata, mais parce qu'il est difficile de contourner un système d'embauche particulier. Les bûcherons constituent une main-d'œuvre très qualifiée⁸⁰ qui ne se recrute pas sur un marché abstrait, mais à travers les réseaux de parenté et de connaissances contrôlés par les *jobbers* (sous-traitants). Les compagnies qui « tiennent chantier » — rarissimes pendant la Crise — tentent d'ailleurs de reproduire ce modèle en nommant contremaîtres des personnes occupant une position stratégique au sein de leur bassin d'emploi. (Ces liens personnels expliquent le peu d'effet qu'a eu la chute dramatique des salaires forestiers sur la productivité du travail.)⁸¹ Les colons sont souvent exclus de ces réseaux d'embauche en raison de leur déracinement et doivent se contenter d'occasions plus aléatoires. Par ailleurs, les travailleurs ruraux se plient docilement aux incessants déplacements des lieux de coupe, même si cela les contraint à des migrations saisonnières d'une ampleur considérable. C'est ainsi qu'au plus profond de la Crise, Édouard Lacroix préfère importer de son fief beauceron les huit cents hommes à son service dans la seigneurie de Madawaska, à ses frais et malgré la disponibilité sur place de milliers de chômeurs parfaitement compétents.

Dans sa lutte contre les compagnies forestières, le clergé recevra l'appui des marchands et des petits industriels de la région. Ceux-ci n'épousent certes pas la cause pour mousser un quelconque développement agricole : pour eux, la colonisation permet de rompre le monopole foncier leur barrant l'accès aux

78. A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*, 2.12, lettre de L.-P. Bernier, missionnaire-colonisateur pour le Témiscouata, à J.-E. Garon, surintendant à la colonisation, du 8 janvier 1934.

79. Ainsi, à l'occasion de ce genre de négociations, certaines mesures législatives et réglementaires visant la protection des colons contre les saisies pratiquées par leurs créanciers furent suggérées complaisamment par M^e Charles Powers, avocat de la Fraser et bon ami du surintendant de la colonisation (A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*).

80. Dans ce métier, plusieurs années d'apprentissage étaient nécessaires avant de devenir un travailleur vraiment productif. En général, on s'y initiait sous la direction d'un parent dont la paie comprenait le salaire de l'apprenti. Il était très difficile, voire impossible, de s'improviser bûcheron, comme en ont fait l'expérience quelques chômeurs urbains au cours de la Crise.

81. Selon les données compilées par la Commission d'enquête sur les opérations forestières (*Documents de la session*, 1934, dépôt 445, n^{os} 90 à 92, 93, p. 10), en 1933, le salaire moyen tombe en dessous de 1 \$ par jour.

ressources forestières. Ainsi, la plupart des combats pour tailler des lots de colonisation dans les concessions forestières, menés par E. Plourde en Gaspésie et par L.-P. Bernier dans le Témiscouata, leur sont suggérés par les marchands ou les propriétaires des scieries. Ils jouent aussi de leur influence à d'autres niveaux : ils réussissent parfois à faire « transporter » au ministère de la Colonisation des lots impropres à la culture pour les faire octroyer à leurs débiteurs. Ainsi se forment des collaborations ambiguës mais durables : l'avance des défricheurs vers l'intérieur est suivie de près par une multitude de petites scieries financées par quelques marchands de gros. Les subventions consenties à la colonisation sont un autre appât pour les commerçants de la région. On assiste ainsi, au gré des formes que revêt l'aide gouvernementale, à des mutations parfois étonnantes de la vocation d'une entreprise commerciale, accompagnées de proclamations enflammées d'adhésion aux objectifs du mouvement.⁸²

*Politique de l'aménagement
et aménagements de la politique*

La classification des sols et l'arpentage comptent parmi les plus importantes opérations d'aménagement du territoire à cette époque. Il s'agit cependant d'activités qui revêtent une signification immédiatement politique. Plusieurs acteurs s'y affrontent, chacun à la poursuite d'objectifs divergents même s'ils se superposent parfois. Aux monopoles fonciers et aux embryons des bourgeoisies régionales qui les envient, s'ajoutent les cultivateurs des anciennes paroisses qui s'empressent de mettre la main sur les lots de colonisation pour en faire des lots à bois et qui deviennent dans beaucoup de colonies le principal obstacle au progrès du peuplement. Et bien sûr, les colons eux-mêmes et leurs ardents pasteurs. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que la classification ne soit jamais définitive et qu'elle reflète autant, sinon plus, le rapport des forces en lice plutôt que la qualité pédologique des sols.

Ainsi une Commission de classification, regroupant les représentants des deux ministères intéressés (de la Colonisation, et des Terres et forêts), parcourt le diocèse de Rimouski entre 1929 et 1931 : réunie à la demande de M^{re} Courchesne, qui cherche à faire pression sur le gouvernement pour livrer à la colonisation différents territoires (surtout la seigneurie de Thomas, que la Commission classera propre à la culture à 95 %),⁸³ elle produira un rapport exagérément

82. Pour ne citer qu'un exemple, soit une maison de Rimouski dont le très élégant papier commercial imprimé annonce *Commerçant de machinerie*. Une semaine après la subvention de 50 000 \$ aux colonies pour l'achat de laine, les missionnaires-colonisateurs de la région reçoivent son offre de service : à l'en-tête on a ajouté hâtivement à la machine à écrire « et de laine ».

83. Lorsque, dix ans plus tard, la seigneurie sera finalement expropriée, on déchantera rapidement : des 76 063 acres touchés, 41 981 seront impropres à la culture et remises à la compagnie Fraser. Voir : Arrêtés en Conseil n° 2252 du 7 juin 1940 et n° 2359 du 20 juin 1940.

optimiste. La classification et l'arpentage de certains cantons seront ainsi repris jusqu'à quatre fois au cours de la Crise. Mais les missionnaires ne demandent alors qu'à croire tout ce qui semble favorable au mouvement. Ernest Laforce, propagandiste acharné du défrichement, nommé sous-ministre de la colonisation après la victoire électorale de l'Union nationale en 1936, apprendra à ses dépens que toute forme de prudence est interprétée comme mesure dilatoire. Voulant refaire l'arpentage du canton de Robidoux, il interdit l'installation des colons. Le curé responsable de la mission, J.-E. Miville, y conduit quand même un groupe de quarante *squatters* : « Hier Hitler entrant triomphalement en Tchécoslovaquie (sic), n'était pas plus satisfait, je crois, que je le suis en entrant sur ce terrain Robidoux si cher à mon cœur [...] », écrit-il au secrétaire de la Société de colonisation du diocèse de Gaspé qui le rassure à propos des menaces du sous-ministre contre les illégaux : « il n'y a rien de dangereux. Laforce n'est pas de taille à tenir cette promesse-là [...] ». Aussitôt le clergé s'organise : une assemblée des curés et des missionnaires, convoquée à Carleton, adresse au ministre N.-L. Auger une pétition se plaignant « des démarches regrettables du Département de la colonisation contre l'occupation des sols ». ⁸⁴ Finalement, le curé aura gain de cause, mais la colonie fera quand même long feu.

Le manque de classification rigoureuse — lacune qu'on s'efforce de combler tout au cours de la décennie, mais qui ne refroidit pas toujours le zèle des leaders du mouvement — conduit à l'ouverture de cantons impropres à l'agriculture ou, lorsque le canton possède un bon potentiel d'ensemble, à celle des zones les plus dépourvues. Les enquêteurs de l'*Inventaire* de 1938 portent un jugement sévère sur la politique de colonisation dans le diocèse de Rimouski :

« Depuis la crise, la région du Bas-Saint-Laurent et particulièrement les comtés de Rimouski, Témiscouata et Matapédia ont été l'objet d'une colonisation intensive et souvent inconsidérée, il faut bien le dire quand on voit des cas comme Saint-Guy où 6 pouces à peine de terre recouvrent 17 à 25 pieds de roc solide ; un autre cas typique est celui du Saint-Marcellin qui, après 40 ans d'existence, compte 160 agriculteurs dont 132 tirent des subventions de l'État la plus grande partie de leur subsistance. [...] Et toujours on parle de continuer vers l'arrière, d'ouvrir de nouvelles paroisses. [...] la colonisation a consisté à courir en surface en créant incessamment de nouvelles paroisses, sans parfois tenir suffisamment compte de la nature du sol et de la topographie. D'une telle pratique et de la mauvaise foi de nombreux colons, il est résulté des dévastations aussi tragiques que celles des feux de forêt. Cette politique d'ouvrir de nouvelles paroisses dans le comté doit être arrêtée au plus vite [...] » ⁸⁵

Selon les enquêteurs, certaines colonies n'auraient jamais dû être ouvertes. C'est le cas de Sainte-Paula, « sise dans les ravins et sur du tuf solide », qui deviendra célèbre trente-cinq ans plus tard en tant que foyer des Opérations Dignité. Jusque durant la guerre, on continue de se battre autour des reclassifications : échaudé, le missionnaire-colonisateur diocésain de Rimouski fait

84. Correspondance de Camille Lebel, secrétaire de la Société diocésaine de colonisation, et de J.-E. Miville, curé de Bonaventure, A.D.G., dossier de Saint-Edmond.

85. « Rimouski », *Inventaire*, pp. 30-31.

surveiller l'opération de près afin, raconte-t-il, d'assurer « que les classificateurs [fassent] vraiment leur travail au lieu tout simplement de nous forger un rapport qui ne correspondrait pas à la réalité » ;⁸⁶ il est même autorisé à engager pour cela un observateur « sous serment » !⁸⁷ À part celles du Bas-Saint-Laurent, plusieurs colonies du pourtour de la Gaspésie souffriront de la pauvreté de leurs terres à laquelle s'ajoutera un arpentage défectueux. Presque toutes sont aujourd'hui fermées !

Clergé régional et colonisation

Dans l'organisation interne des colonies, comme dans la régulation de l'ensemble du monde rural, le rôle du clergé fut d'une importance capitale. Jusqu'au milieu des années trente, il assume à toutes fins pratiques l'administration des colonies. Les missionnaires-colonisateurs diocésains (agissant aussi en tant que fonctionnaires rémunérés par le Ministère) et leurs confrères locaux répartissent l'aide gouvernementale, et leur ascendant spirituel sur les fidèles est mis à profit par le gouvernement pour apaiser multiples tensions et conflits. Ils constituent un tribunal administratif de première instance — très jaloux de ses prérogatives — auquel les autorités séculières et les colons soumettent tout litige embarrassant. Ce n'est qu'à partir du plan Vautrin que le ministère de la Colonisation obtiendra un personnel suffisant pour assumer les tâches incombant normalement à l'administration publique, sinon pour remplacer entièrement le clergé.

Mais il y a un revers à l'exercice de pouvoirs aussi étendus. La capacité discrétionnaire de refuser un avantage, d'accepter une demande de secours direct — fort rationné dans les colonies —, de fournir une recommandation pour un lot, engendre des frustrations qui rejaillissent sur les membres du clergé. Dans certaines paroisses et missions se forment ainsi des comités réclamant le départ du desservant ; de multiples plaintes concernant des injustices réelles et imaginaires sont adressées au ministre ou à l'évêque, et tout écart de conduite est rapporté aux autorités séculières ou ecclésiastiques. Parfois les choses s'enveniment au point que des coups sont échangés. Ailleurs, la distribution des secours directs provoque des émeutes : ainsi le curé Francis Lavoie, porteur des « pitons » (jetons donnant droit au secours), est promptement délesté de sa précieuse cargaison par des colons et des journaliers armés de fusils et de bâtons. Entraînés dans les luttes partisans, les curés et les missionnaires ont du mal à rester au-dessus de la mêlée : il arrive même qu'un curé *rouge* dispute à son vicaire *bleu* des avantages pour les membres de son parti. Certains, idéalistes, épousant de trop

86. Gabriel AUCLAIR, *Transcription d'une entrevue avec J.-B. Caron*, missionnaire-colonisateur du diocèse de Rimouski, A.U.Q.A.R., p. 22.

87. *Ibid.*, p. 50. J.-B. Caron y décrit l'ensemble des déficiences de la colonisation liées à la classification des terres.

près les luttes de leurs protégés, affrontent le courroux du Ministère. La hiérarchie cléricale tolère d'ailleurs mal la fougue de ces *fraticelli* de la colonisation dont l'enthousiasme combatif bouleverse la paix sociale et trouble les subtiles stratégies des évêchés engagés dans les joutes de l'influence politique. D'autres prêtres participent directement au patronage, s'intéressent de trop près au commerce du bois ou encore protègent les intérêts des compagnies et des *jobbers* généreux à l'égard de la Fabrique. Malgré le caractère souvent anecdotique de ces situations, elles n'en demeurent pas moins symptomatiques de la grande instabilité du milieu rural de la décennie trente. Le clergé, qui s'assignait avant tout la tâche d'enrayer l'errance des ruraux, non seulement ne parvient pas à maîtriser les forces qui érodent les assises de l'univers qu'il protège, mais il est lui-même partie prenante à cette dynamique. À l'instar de leurs ouailles, les pasteurs, propulsés par les conflits souterrains, sont constamment déplacés d'une paroisse à l'autre. Cette instabilité touche jusqu'aux cadres ecclésiastiques du mouvement ; tout particulièrement, après chaque changement de parti au pouvoir, on remplace les missionnaires-colonisateurs diocésains : leurs accointances sont jugées trop compromettantes pour la poursuite de l'œuvre.

La situation des prêtres dans les colonies est également précaire du point de vue financier. Avant la Crise, une nouvelle mission est placée sous la dépendance ecclésiastique d'une paroisse déjà établie, ce qui résout *ipso facto* le problème de la subsistance du desservant. Mais la multiplication des centres de colonisation rendra bientôt impossible cette pratique : plusieurs missionnaires exercent leur ministère à temps plein. Qui plus est, certaines paroisses, érigées canoniquement avec trop de hâte et survivant dans une misère semblable à celle des colonies, se trouvent dans l'incapacité de subvenir aux besoins du prêtre. Le clergé directement impliqué dans la colonisation va ainsi partager avec ses ouailles les difficultés pécuniaires. Jusqu'en 1935, à l'exception du salaire des missionnaires-colonisateurs, le gouvernement n'accorde aux Sociétés de colonisation qu'un subside annuel global de 4 000 \$ et elles doivent financer leurs activités à même la charité privée.⁸⁸ De plus, les sommes dépensées dans les colonies comportent en général une exclusion explicite de toute utilisation aux fins de l'Église. Plusieurs prêtres, dont les économies s'épuisent, menacent de démissionner ; certains vont jusqu'à s'inscrire aux secours directs, provoquant l'émoi irrité des autorités.⁸⁹

88. À partir de cette date, elles recevront 4 000 \$ chacune comme subvention de fonctionnement ; de plus le ministère de la Colonisation attribuera aux colonies des subventions pour la construction des chapelles et des presbytères (1 500 \$ et 400 \$ respectivement).

89. C'est le cas d'Albert Saint-Laurent, curé de Val-d'Espoir. Sa demande fut refusée pour des raisons « techniques ». Jean Bergeron, qui l'intercepte ensuite, écrit à M^{gr} Ross : « J'ai déjà protesté contre cette forme de secours aux jeunes curés inscrits dans les listes de nécessiteux [...] cette méthode est de nature à nous attirer le mépris de certains officiers. [...] je suis toujours humilié quand on vient de me parler d'un curé qui demande des secours comme le dernier pauvre de sa paroisse. » A.D.G., lettre du 29 décembre 1934.

Le système de secours direct sera exploité d'une manière ingénieuse par les curés et les missionnaires du Témiscouata soumis à l'autorité de L.-P. Bernier : ils se nomment de leur propre chef « contremaîtres » des travaux de chômage pour avoir droit à une rémunération. Ce tour de passe-passe a été toléré pendant plusieurs années avec la complicité agacée des fonctionnaires. On trouvera même des accommodements pour éviter que les émoluments de ces contremaîtres n'émargent au budget du gouvernement fédéral, très réticent à financer les œuvres de l'Église. Les récipiendaires seront affublés du titre pudique d'« inspecteur *ad hoc* ». ⁹⁰ Mais les curés s'habituent à la rémunération et finissent par regimber devant les autres tâches que l'État leur demande d'exécuter gratuitement. En 1934, de crainte que ces procédés ne pèsent sur les coûts futurs de la colonisation, le gouvernement rapatrie dans les ministères les fonctions jusque là occupées par le clergé local. ⁹¹ À compter de la mise en route du Plan Vautrin, en effet, on assiste à une séparation progressive des appareils ecclésiastique et étatique, et les œuvres de l'Église dans les colonies bénéficient de subventions plus généreuses. Après 1937, les Sociétés de colonisation sont en mesure de rémunérer elles-mêmes leurs « missionnaires-cadres » en puisant, entre autres, dans les subsides reçus pour usage « culturel ».

Dynamique du monde rural et utopie sociale

Le clergé est loin de se détourner des questions économiques et sociales. Une certaine aisance matérielle n'est-elle pas indispensable à l'épanouissement moral des individus ? Avant que les idéologies de la Révolution tranquille ne les refoulent sommairement dans la « société traditionnelle », de nombreux prêtres se considèrent en lutte contre les forces sclérosantes de la « tradition » et tentent d'implanter dans le milieu rural les innovations sociales, techniques et économiques susceptibles d'en assurer le « progrès ». Les défenseurs de la « ruralité » veulent faire concourir les sciences au triomphe de leur projet social : elles permettent de

90. A.U.Q.A.R., *Fonds Bernier*, 1.25, lettres de C.-L. Dufour à L.-P. Bernier du 18 février 1932 et du 28 février 1933.

91. L.-A. Richard, sous-ministre de la colonisation, intervient dans le débat : il écrit au missionnaire-colonisateur que les exigences de certains curés, « sous-distributeurs » des secours directs, lui semblent exagérés. Ainsi, l'un exige 550 \$ après n'avoir distribué que 114 bons au cours des onze derniers mois. Un autre réclame 614 \$ et il n'en a distribué que 36 ! « Vous connaissez les sentiments du Ministre et le mien, lui écrit-il. Nous savons parfaitement la gêne dans laquelle se trouvent plusieurs de nos curés. [...] Néanmoins, il ne faudrait tout de même pas nous exposer à des critiques qui seraient peut-être plus ennuyeuses pour nos curés que pour nous-mêmes. » Il propose alors une rémunération uniforme de 20 \$ par mois pour la période écoulée. Les prêtres, convaincus qu'un droit acquis leur est enlevé, refusent de désarmer. La discrétion feutrée entourant cette affaire s'évanouit alors : « Je regrette que plusieurs curés du comté de Témiscouata aient fait des réclamations semblables, alors qu'ailleurs dans la province nous n'avons payé aucun des curés qui avaient la charge des missions », s'exclame le sous-ministre.

dévoiler les propriétés et le potentiel du milieu physique afin d'asseoir une occupation plus stable et plus profitable du sol. Il faut restaurer l'harmonie préétablie, mais hélas compromise, de la Nature et de la Société. Hésitant à se fier, dans ce domaine stratégique, aux seuls agronomes et ingénieurs du gouvernement, M^{gr} Courchesne envoie aux études plusieurs prêtres de son diocèse. L'ordre social ne saurait être construit que sous l'égide d'une « intelligentsia » détenant un savoir technique poussé, et imprégnée par la sociologie catholique :

« On construit l'économie d'une région comme on bâtit un édifice : il faut d'abord la connaissance du terrain et des matériaux à notre disposition, puis un plan qui réponde parfaitement au but que l'on se propose, et enfin une équipe d'hommes résolus et bien au courant des matériaux à leur disposition et du plan qu'ils doivent réaliser. »⁹²

Les autorités épiscopales de la région tenteront certes de protéger le monde rural contre l'influence des idées et des organisations neutres, jugées socialisantes ; même les syndicats approuvés par les évêques sont malvenus lorsqu'ils sont *ouvriers*. En suscitant la formation d'une section de bûcherons à l'intérieur de l'Union catholique des cultivateurs, M^{gr} Courchesne vise non seulement à empêcher l'infiltration des syndicats non confessionnels dans le secteur forestier, mais aussi à couper aux prétentions de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada d'organiser le prolétariat rural ; par la suite il tentera, mais sans succès, de faire la même chose avec les journaliers des scieries.

L'Église s'efforcera également de protéger le milieu rural contre les forces d'érosion internes. En dehors du littoral agricole relativement prospère, les stratégies de subsistance débouchent sur une « pluriactivité » considérable et entraînent une intense mobilité aussi bien géographique qu'occupationnelle. Peu nombreux sont les petits producteurs qui s'engagent dans le difficile et long processus d'accumulation qui les spécialiserait dans une activité particulière ; ils profitent plutôt de toute occasion d'emploi lucratif, n'hésitent pas à piller les lots de colonisation et à transiger avec le plus offrant au mépris de l'esprit coopératif. Les colons bougent sans cesse : à une ou deux exceptions près, les colonies ne parviennent pas à conserver la majorité de leur population originelle.⁹³ Les missionnaires s'efforcent de maîtriser cette dynamique en apparence désordonnée en structurant la société civile au moyen d'organisations professionnelles et coopératives ; il faut inculquer aux ruraux les éléments de ce que M^{gr} Courchesne appelait la « justice sociale », susciter l'émergence de chefs susceptibles d'entraîner les campagnes dans un processus de redressement et mettre l'accent sur l'éducation

92. Gérard GUITÉ, « Le milieu gaspésien et la coopération », *La forêt québécoise*, décembre 1943 : 291.

93. Voir : Lucien MERCIER, *Étude sur la consolidation de quelques colonies dans les comtés de Gaspé-Sud et Bonaventure*, Québec, Ministère de la colonisation, 1946. Les archives de L.-P. Bernier montrent que les « ventes des améliorations », dans les colonies sous sa juridiction, touchaient annuellement entre 25 et 30 % des lots.

professionnelle et coopérative, pour arriver à vaincre la pauvreté de cette population surexploitée.

Lorsqu'il est finalement obtenu, le contrôle tant revendiqué de la sélection des aspirants-colons n'échappera pas aux ambiguïtés de cette attitude : les curés et les comités paroissiaux, ensuite, fourniront en effet de chaleureuses recommandations à tous ceux qui en demandent (ce n'est qu'en cas de conflit personnel qu'apparaissent des réticences), court-circuitant toute velléité de sélection ; les paroisses et les municipalités profitent sans vergogne de l'occasion offerte par le mouvement pour se débarrasser de leurs « mauvais éléments » : « Combien de recommandations avons-nous encore dans nos dossiers qui disent ceci : "C'est avec les larmes dans les yeux que je vois partir M. Untel mon paroissien [...]" on oubliait de mentionner que c'étaient des larmes de joie. » Il se trouvera jusqu'en 1960 des prêtres de l'arrière-pays gaspésien pour attribuer l'échec relatif du mouvement aux déficiences de la sélection : « Certaines paroisses de colonisation sont devenues le "dépotoir" [...] de vieilles paroisses. »⁹⁴

Aménagement rationnel des ressources

Le blocage du développement agricole des colonies deviendra très rapidement manifeste. La continuation du mouvement nécessitera alors une réévaluation des rapports entre les secteurs agricole et forestier et le dépassement de la vision manichéenne qui les opposait.

C'est parmi les fonctionnaires du ministère des Terres et forêts, volontiers critiques de la colonisation agricole, que voit le jour l'idée d'une colonisation forestière, envisagée d'abord comme palliatif aux désordres engendrés par l'autre. Dans une certaine mesure, les points de vue diamétralement opposés des partisans de la colonisation et des défenseurs de la forêt trouveront là un pont de réconciliation. Dès 1931, un rapport jette les bases de cette stratégie.⁹⁵

Confrontées aux hausses des coûts de production, les compagnies forestières voient cette initiative d'un bon œil. L'idée est reprise et développée par l'un des principaux idéologues du mouvement de colonisation des années trente, Esdras Minville, et l'*Inventaire des ressources naturelles et industrielles*, réalisé dans l'est de la province entre 1937 et 1938, permettra de la préciser. À mesure que le mythe de la vocation agricole du Québec s'étirole, la colonisation agroforestière,

94. Lettre du 25 mars 1960 de Raymond Alier, curé de Saint-Edgar, à Paul Joncas, vicaire général du diocèse de Gaspé (A.D.G.).

95. Voir : *R.M.T.F., 1931* : 24-25. Comme le montre sa correspondance avec M^{re} Ross à propos de la colonisation à Grande-Vallée, Esdras Minville n'envisage alors la colonisation que de la manière la plus traditionnelle comme établissement agricole. C'est dans cette même perspective qu'il développe ses idées dans « L'œuvre de la colonisation », *op. cit.*

voire simplement forestière, apparaît à Minville comme la voie privilégiée de la conservation et de l'extension du peuplement. Dans *L'invitation à l'étude*⁹⁶ et, d'une manière encore plus nette, dans le rapport du Comité d'étude qu'il a présidé, il assigne à la colonisation une fonction globale de résistance à la prolétarianisation par l'extension de la petite production : « La colonisation a toujours été entendue [...] au sens d'établissement sur une terre cultivable [...] le temps est venu de redonner au mot son sens plein, le seul véritable, à savoir celui d'établissement autonome sur l'une ou l'autre des diverses ressources du sol. »⁹⁷ Minville propose une stratégie non capitaliste globale, misant sur la formule coopérative pour développer « toutes les ressources économiques d'une paroisse, d'une région » dans le but d'en arriver à une « exploitation rationnelle en vue de satisfaire les besoins de la population ». ⁹⁸ Il s'agit de sédentariser enfin les populations de bûcherons nomades, « parias de la classe des parias ». ⁹⁹

Bien que l'adhésion n'en fut pas unanime,¹⁰⁰ le révisionnisme de Minville fera beaucoup d'adeptes. En 1938, l'article 27 de la Loi des terres sera modifié pour permettre au Ministère de consolider des colonies existantes et d'en former de nouvelles par un système d'établissement axé à la fois sur la culture du sol et sur l'exploitation des autres ressources naturelles. Le gouvernement procède à l'échange de la seigneurie de Grande-Vallée, appartenant à la Brown Corporation, et Esdras Minville y fonde alors la Société agricole-forestière. Une formule similaire sera expérimentée avec succès dans le canton de Robidoux pour se propager ensuite à Saint-Jean, puis en Abitibi et au Témiscamingue. Au cours de la guerre, les chantiers coopératifs vont se multiplier. À quelques exceptions près, leur situation financière restera toutefois précaire et ils agiront surtout comme *jobbers* pour le compte des compagnies forestières. C'est encore Minville qui servira de rapporteur au congrès de l'Association forestière régionale du

96. Montréal, Fides, 1943, 169p.

97. « La Colonisation dans la province de Québec », *E.S.P.*, 378, 1945 : 4. Jusqu'en 1938, la colonisation est toujours entendue au sens restreint, comme établissement agricole (Voir : N. SÉGUIN, *op. cit.*). Elle est conçue comme première phase d'occupation territoriale qui s'achève avec l'érection canonique ou civile d'un nouveau centre. Elle n'est toutefois pas nécessairement une fin en soi : les missionnaires distinguent généralement la colonisation du développement ultérieur d'un territoire. Il n'y a donc aucune contradiction à être promoteur d'une colonisation *agricole* et, simultanément, partisan d'un *développement industriel* futur des espaces colonisés. Il me semble que cette distinction entre colonisation et développement s'applique également aux projets du curé Labelle (DUSSAULT), *op. cit.* ; C. MORISSONNEAU, *La terre promise : Le mythe du Nord québécois*, Montréal, Hurtubise H.M.H., 1978, 212 p.

98. Gérard GUITÉ, directeur des œuvres sociales du diocèse de Gaspé, *op. cit.*

99. Lettre d'Esdras Minville à M^{gr} Courchesne du 16 octobre 1941.

100. Voir, par exemple, le pamphlet de Jean BERGERON (éd.), *L'agriculture et l'Église, deux amies d'origine divine*, Québec, 1933, 210p. La *Lettre pastorale collective des évêques de la province de Québec sur la colonisation* (1946), bien que faisant une allusion élogieuse au rapport du comité Minville de 1945, passe sous silence la place toute relative que l'agriculture y occupe.

Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie en 1943 (tenu en deux temps, à Gaspé et au lac Mitis) où seront adoptées plusieurs résolutions ralliant aussi bien les missionnaires-colonisateurs que les ingénieurs-forestiers et les représentants de la papetière Price Brothers. Mais la plus importante, celle qui recommande de séparer nettement les domaines agricole et forestier (pour éliminer le constant «empiètement» de la colonisation sur l'exploitation du bois), rencontrera toutefois une opposition farouche en la personne de M^{gr} Courchesne. Bien que sensibilisé aux dangers que le recul de l'exploitation forestière représente pour les villages du diocèse, il n'est aucunement prêt à abandonner l'espoir de voir les futures paroisses renouer avec la vocation agricole.¹⁰¹

*
* *

Tandis que des milliers de colons s'enfoncent dans la forêt, sur le littoral agricole les processus déjà enclenchés de restructuration de la production des fermes suivent leurs cours. L'intensification capitaliste de l'activité productive, bien que progressant encore pas à pas, conduit à une rationalisation de l'espace ; dans les plus anciennes paroisses, les sols moins rentables sont abandonnés, le bilan global faisant ressortir le caractère dérisoire des conquêtes agricoles de la colonisation ; dans le comté de Témiscouata les étendues défrichées diminuent !¹⁰²

À partir de la fin des années trente, même l'élite dirigeante du mouvement est gagnée par un lancinant sentiment d'échec. La leçon de la « Crise providentielle » n'a pas eu les conséquences salutaires que d'aucuns avaient espérés. L'écart entre les revenus agricoles et industriels continue d'attiser l'exode rural, les colonies se dépeuplent et s'enlisent dans le système agroforestier. Les évêques se demandent s'il ne faut pas tout repenser et recommencer à neuf.¹⁰³

101. M^{gr} Courchesne s'adressera directement au Ministre, et, comme en tant d'autres occasions, il invoquera « sa responsabilité devant l'Histoire » et menacera de rendre publique son opposition tout en se mettant à la tête des contestataires.

102. Il s'agit des frontières de 1931 du comté. Cette diminution très nette dans les paroisses agricoles du littoral se constate également dans les paroisses agroforestières non soumises à une colonisation intense. Dans l'ensemble de la région, les étendues défrichées n'augmentent que de 0,7%. Si nous prenons 50 acres défrichées comme minimum pour une exploitation viable, ceci correspond à l'adjonction nette de 150 unités productives.

103. Voir, en particulier, les lettres pastorales collectives des évêques de la province de Québec sur l'agriculture (1937) et sur la colonisation (1946).

C'est trop tard ! Bientôt le doute se répand sur la finalité même du mouvement ruraliste. En 1944, F.-A. Angers pose le problème agricole dans son rapport avec le développement industriel : l'agriculture progressive — « progressive ? quel scandale de l'appeler ainsi », rétorquera l'abbé Jean Bergeron — conduit inexorablement à la diminution des effectifs qui y sont engagés ; le maintien d'une importante population agricole ne peut être envisagé qu'au prix d'un écart croissant entre le niveau de vie des campagnes et des villes. Une éducation spéciale, adaptée à cette différence de conditions, est nécessaire pour le faire accepter par les ruraux.¹⁰⁴

La Seconde Guerre mondiale entraîne une évolution technologique rapide qui précipite la « requalification » de plusieurs types de métiers industriels, rendant désuet le savoir-faire des journaliers-bûcherons. Le plein-emploi provoque l'érosion démographique des colonies habitées de plus en plus par une main-d'œuvre captive. Dès 1945, des rumeurs de fermeture commencent à circuler à propos de certaines paroisses gaspésiennes ; leur viabilité est remise en question ; on parle de « consolider » le peuplement et de « refondre » ses assises spatiales et économiques.¹⁰⁵ La dissolution du système agroforestier, intervenue durant la décennie cinquante,¹⁰⁶ frappe durement cette population dont le mode de vie en dépendait d'une manière si essentielle.

À mesure que s'achevait la décennie trente, l'initiative des projets de développement passe peu à peu à la bourgeoisie régionale. Jules Brillant fera appel aux experts de l'Université Laval et le rapport de l'économiste Maurice Lamontagne proclamera le nouvel évangile : le développement agricole est bloqué, il faut songer avant tout à la croissance industrielle pour assurer l'essor économique des régions.¹⁰⁷

Mais il restera au célèbre mouvement des Opérations Dignité, qui secourra l'arrière-pays au tournant des années soixante-dix, à réanimer les stratégies socio-économiques ayant présidé à l'ouverture des paroisses de colonisation pour inspirer la résistance à leur fermeture. Ce n'est pas nier le caractère

104. Dans : Esdras MINVILLE (dir.), *L'agriculture*, op. cit.

105. Voir : *Rapport sur la consolidation...*, op. cit.

106. Voir, entre autres, G. FORTIN et E. GOSSELIN, « Professionnalisation du travail en forêt », dans : G. FORTIN, *La fin d'un règne*, Montréal, Hurtubise H.M.H., 1971, 397p.

107. *L'évolution économique de la région desservie par la Compagnie de pouvoir du Bas-Saint-Laurent*, A.U.Q.A.R., conclusions d'une étude commandée par Jules Brillant. Voir aussi : Huet MASSUE, *Étude statistique de la Compagnie de pouvoir du Bas-Saint-Laurent*, Montréal, 1946, 233p.

innovateur de ce mouvement --- ou des curés qui l'ont animé --- que de reconnaître les thèmes des années trente dans leurs projets « d'aménagement intégré des ressources ». ¹⁰⁸

Oleg STANEK

*Groupe de recherche interdisciplinaire
en développement de l'Est-du-Québec,
Université du Québec à Rimouski.*

108. Voir : Charles BANVILLE, *Les Opérations Dignité*, Ste-Foy, Fonds de Recherches forestières de l'Université Laval, 1977, 128p., et : GRIDEQ, *Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural*, Rimouski, UQAR, 1983 : 351.